

Caractérisation des Ordures
Ménagères Résiduelles et des
Encombrants Ménagers
de déchèterie



Rapport final – Année 2020
Version 3 • Avril 2021



Fiche de suivi

Intitulé de l'étude

Caractérisation des Ordures
Ménagères Résiduelles et des
encombrants ménagers de
déchèterie

Mission suivie par

Frédéric MORETTI
frederic.moretti@syvadec.fr
04 95 34 00 14

Cheffe de projet

Marie-Amélie MARCOUX
marie.marcoux@ecogeos.fr

Auteurs

Elsa DUFRESNE
Nathan SURET

Relectrice

Marie-Amélie MARCOUX

Révision	Date	Modifications • observations
R0	15/03/2021	Edition du document
R1	19/03/2021	Modifications relatives aux tonnages OMR (CAB) et tout-venant (CCSC) + filière Palettes sur la CCSC
R2	01/04/2021	Modifications mineures

N° d'affaire	Nombre de pages	Nombre d'annexes
19047	60	2





Sommaire

Glossaire	5
1. Contexte et objectifs de l'étude	6
1.1. Le Syndicat de Valorisation des Déchets de Corse	6
1.2. Contexte de l'étude	7
1.3. Objectifs de l'étude	8
1.4. Contenu du rapport	8
2. Plans d'échantillonnage et méthodologies de caractérisation	9
2.1. Plan d'échantillonnage des OMR	9
2.2. Plan d'échantillonnage du TV de déchèterie	13
2.3. Organisation générale	14
2.4. Méthodologies d'échantillonnage et de caractérisation normalisées	15
2.5. Méthodologie d'échantillonnage et de caractérisation des OMR	15
2.6. Méthodologie d'échantillonnage et de caractérisation du TV	19
3. Caractérisation des OMR	22
3.1. Méthodologie d'analyse des données	22
3.1.1. Calcul de moyennes par sous-secteur et d'une moyenne territoriale	22
3.1.2. Classement des OMR selon leur potentiel d'évitement ou de valorisation	23
3.2. Résultats de caractérisation des OMR : moyenne territoriale annuelle du SYVADEC	25
3.2.1. Répartition granulométrique	25
3.2.2. Répartition par catégorie de matériau	26
3.2.3. Répartition par gisements de prévention et de détournement	29
3.2.4. Gaspillage alimentaire : déchets évitables	30
3.2.5. Gisement valorisation organique	31
3.2.6. Gisement de collecte sélective	32
3.2.7. Gisement « Autres collectes spécifiques »	35
3.2.8. Gisement résiduel	36
3.3. Compositions moyennes par EPCI	37
3.3.1. Echantillons et ratios de collecte des OMR par EPCI	37
3.3.2. Répartition par gisements de prévention et de détournement	38
3.4. Impact de la saisonnalité	39
3.4.1. Impact du tourisme à l'échelle des collectivités	39
3.4.2. Impact du tourisme à l'échelle du SYVADEC, répartition par gisement de prévention et de détournement	40
4. Efficacité de la collecte sélective	43
4.1. Efficacité des collectes sélectives à l'échelle du SYVADEC	43
4.2. Efficacité des collectes sélectives à l'échelle des EPCI	45
5. Résultats de caractérisation du TV	47
5.1. Méthodologie d'analyse : répartition par gisement	47
5.2. Composition des bennes	49
5.2.1. Répartition selon les gisements	49
5.2.2. Composition moyenne des bennes du SYVADEC	53
6. Synthèse	55



6.1.	Composition des OMR.....	55
6.1.1.	A l'échelle du SYVADEC	55
6.1.2.	Impact de la saisonnalité.....	57
6.2.	Efficacité des collectes sélectives à l'échelle du SYVADEC.....	57
6.3.	Composition du TV de déchèterie.....	59
7.	Annexes	60

Glossaire

DMA : Déchets Ménagers et Assimilés (DMA = OMA + déchets de déchèterie)

Catégorie : grande famille de déchets, composée d'un même type de matériau (verre, métaux...) ou de matériaux ayant des caractéristiques physiques comparables (combustibles, incombustibles, éléments fins, etc.).

Criblage : tri par tranche granulométrique. Outre l'indication sur la répartition granulométrique des déchets, cette étape est indispensable à la méthodologie de tri normalisée.

CS : collecte sélective. Collecte (en mélange ou non) des papiers et des emballages recyclables ainsi que du verre, effectuée en porte-à-porte ou en points d'apport volontaire. Dans ce rapport, les collectes de biodéchets ne sont pas incluses dans la CS.

Échantillonnage : constitution d'un échantillon représentatif des déchets à caractériser selon un protocole normalisé. Le principe de base consiste à échantillonner une quantité restreinte de déchet représentative de la population globale, en fonction de l'hétérogénéité du gisement (dans le temps et dans l'espace). La masse à prélever étant d'autant plus importante que la granulométrie est élevée, des sous-échantillonnages peuvent être nécessaires, après homogénéisation, pour ramener la masse de l'échantillon à une masse compatible avec les besoins de l'analyse.

Intervalle de confiance : le calcul des intervalles de confiance sur les résultats obtenus permet de déterminer le niveau de fiabilité atteint : un intervalle de confiance à 95 % signifie que cet intervalle a 95 % de chances de contenir la valeur qu'aurait donnée une interrogation exhaustive. Plus ces intervalles sont réduits, plus les résultats peuvent être considérés comme fiables et robustes.

Hétéroclite : fragment disparate qui apporte de l'hétérogénéité de par sa masse, son volume (exemple : un grand carton, une boule de pétanque, un cric, une chaise, une grosse chaussure, etc.) ou son caractère exceptionnel.

HS / BS : Haute saison (été) / Basse saison (automne)

OMA : Ordures Ménagères et Assimilées (OMA = OMR + CS)

OMR : Ordures Ménagères Résiduelles

Pelletage fractionné : opération de sous-échantillonnage consistant à rassembler le lot sur une aire plane et propre ; prélever des pelletées

Plan de prélèvement : le plan de prélèvement constitue la traduction des objectifs (préalablement traduits en buts techniques) en un nombre d'échantillons à prélever selon les spécificités du territoire. Il est élaboré selon le niveau de confiance visé et selon l'analyse de composition souhaité permettant de prendre les décisions de gestion, d'investissement selon les objectifs.

Population municipale : La population municipale comprend les personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune, détenues dans les établissements pénitentiaires de la commune, les sans-abri recensés sur le territoire de la commune et les personnes résidant habituellement dans une habitation mobile recensée sur le territoire de la commune (définition INSEE). Elle ne tient donc pas compte de la hausse de population liée au tourisme.

Quartage : opération de sous-échantillonnage consistant à homogénéiser la fraction à réduire en la pelletant sur elle-même, former une galette de déchets, partager la galette en quatre quarts puis choisir, au hasard, deux quarts opposés. Cette opération peut être répétée plusieurs fois consécutivement jusqu'à obtention de la quantité recherchée.

Réemploi : toute opération par laquelle des produits ou des composants qui ne sont pas des déchets sont utilisés de nouveau pour un usage identique à celui pour lequel ils avaient été conçus.



1. Contexte et objectifs de l'étude

1.1. Le Syndicat de Valorisation des Déchets de Corse

Créé en Juillet 2007, le SYVADEC est un syndicat mixte à vocation régionale, assurant le traitement et la valorisation des déchets ménagers et assimilés pour un total de 323 communes adhérentes soit une population municipale de 312 454 habitants en 2020.

Tableau 1. EPCI adhérents du SYVADEC.

EPCI adhérents	Caractérisations réalisées
Communauté d'Agglomération Bastia	Oui
Communauté d'Agglomération Pays Ajaccien	Oui
Communauté de Communes Alta Rocca	
Communauté de Communes Calvi-Balagne	Oui
Communauté de Communes Cap Corse	
Communauté de Communes Casinca-Castagniccia	
Communauté de Communes Celavo-Prunelli	
Communauté de Communes Centre Corse	Oui
Communauté de Communes Costa Verde	
Communauté de Communes Fium Orbu Castellu	
Communauté de Communes Ile Rousse-Balagne	Oui
Communauté de Communes Marana Golo	
Communauté de Communes Nebbiu-Conca d Oru	
Communauté de Communes Oriente	
Communauté de Communes Pasquale Paoli	
Communauté de Communes Pieve d'Ornano	
Communauté de Communes Sartenais-Valinco	Oui
Communauté de Communes Spelunca Liamone	
Communauté de Communes Sud-Corse	Oui

Le territoire du SYVADEC et de ses 19 collectivités adhérentes n'a pas changé par rapport à 2019. Il est présenté sur la figure suivante.

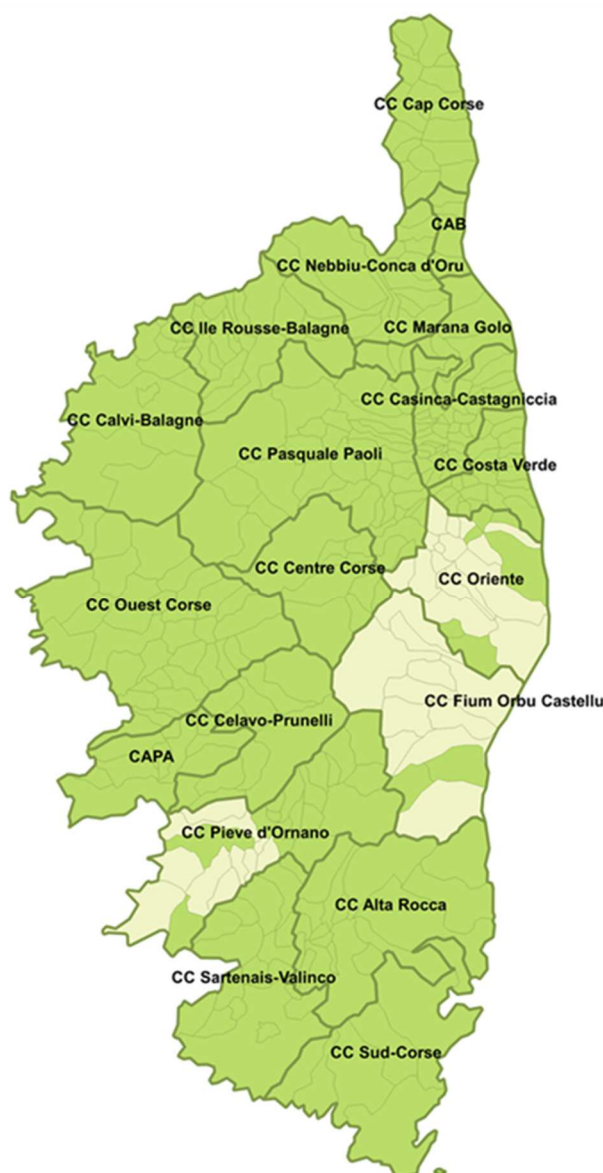


Figure 1. Territoire du SYVADEC en 2020 : en vert foncé figurent les collectivités adhérentes, en vert clair les collectivités partiellement adhérentes.

1.2. Contexte de l'étude

Afin de suivre et de mesurer l'impact des actions de prévention et de gestion des déchets menées par le SYVADEC et ses collectivités adhérentes, une première campagne de caractérisation des ordures ménagères résiduelles (OMR) et du tout-venant (TV) des déchèteries a été organisée en 2010. Dérivée du MODECOM, la méthodologie a par la suite été reprise lors de plusieurs opérations menées en régie par le service valorisation du syndicat, de 2011 à 2014. Pour cette période, seules les OMR ont été caractérisées.

En 2015, une nouvelle campagne de caractérisation des OMR et du tout-venant de déchèterie a été organisée avec pour objectifs :

- d'**élargir le référentiel d'étude** pour gagner en représentativité territoriale ;
- d'appliquer une **méthodologie** préconisée par les normes françaises et le référentiel **CARADEME** (ADEME, 2014).

Dans cette continuité, le SYVADEC s'est engagé dans la réalisation de 3 campagnes de caractérisation annuelles, de 2016 à 2018, réalisées par ECOGEOS, puis dans 3 nouvelles campagnes de 2019 à 2021.

1.3. Objectifs de l'étude

Les objectifs des campagnes de caractérisation des OMR et du tout-venant de déchèterie sont les suivants :

- Établir un état des lieux de la **composition** qualitative et quantitative moyenne des ordures ménagères résiduelles et du tout-venant **extrapolé à l'ensemble du territoire** ;
- Déterminer la part des déchets pouvant faire l'objet d'**actions de prévention** et/ou de **valorisation** dans les OMR le TV de déchèterie ;
- Déterminer et évaluer l'impact de la **saisonnalité** (et notamment du tourisme) sur la composition des OMR et du TV de déchèterie grâce à des campagnes réalisées en été et en automne ;
- Évaluer **l'efficacité des opérations de prévention** effectuées sur le territoire (promotion du compostage domestique, opérations de communication...) ;
- Confronter et **comparer les résultats** à ceux des précédentes campagnes pour tous les flux.

1.4. Contenu du rapport

Depuis 2016, deux campagnes de caractérisations sont réalisées annuellement par ECOGEOS sur le territoire du SYVADEC : l'une en haute saison touristique, l'autre en basse saison touristique. Les résultats de la campagne de caractérisation 2020 sont comparés à ceux des deux années précédentes (2018 et 2019) afin de faciliter la lecture des graphiques.

Tableau 2. Campagnes réalisées dans le cadre de l'étude.

Campagnes	Haute saison	Basse saison
2016	Septembre	Décembre
2017	Juillet	Octobre
2018	Juin/Juillet	Octobre
2019	Juillet	Octobre
2020	Juillet	Décembre

Ce rapport présente les résultats des 2 campagnes de caractérisations effectuées en 2020 sur le territoire du SYVADEC.

Il présente :

- la composition du gisement annuel 2020 d'OMR sur l'ensemble du territoire et la comparaison avec les années précédentes, les spécificités relatives aux différents EPCI, l'impact de la saisonnalité,
- la composition des bennes de tout-venant caractérisées,
- les performances de collecte sélective du territoire.

Des caractérisations supplémentaires portant sur des bennes de bois de déchèterie ont été réalisées en décembre 2020 : les résultats sont présentés dans un rapport séparé.



2. Plans d'échantillonnage et méthodologies de caractérisation

2.1. Plan d'échantillonnage des OMR

Le plan d'échantillonnage des OMR a été établi par le SYVADEC au vu des objectifs de l'étude, des critères d'échantillonnage choisis et de sa représentativité à l'échelle du territoire. Il suit globalement les plans d'échantillonnage des campagnes de caractérisation précédentes, de manière à favoriser leur comparabilité.

Ce plan d'échantillonnage est basé sur la répartition des échantillons sur l'ensemble du territoire du SYVADEC, selon deux critères :

- le **type de secteur** : deux typologies principales ont été définies sur le territoire :
 - un secteur « Urbain et commercial », qui représente 67,3 % (Source : INSEE 2014) des tonnages collectés sur le territoire (CAB, CAPA et CCSV) ;
 - et un secteur « Rural et Touristique », représentant les 32,7 % restant (CCSC, 4C, CCCB, CCIRB).
- les **intercommunalités** : en effet, des différences de population et de gestion des déchets entre les différents EPCI impactent la production des déchets ménagers.

À titre d'information, le tableau suivant présente les équipements et services disponibles sur les principaux EPCI du territoire en 2020.

Tableau 3. Équipements et services disponibles sur les territoires en 2020.

	Déchèteries	Quais de transfert OM / ISDND	Tri sélectif	Composteurs individuels distribués depuis 2010	Bornes Textiles
CAB	Arinella (Bastia)	Teghime (quai de transfert, gestion SYVADEC)	Emballages : bacs en PAP et PAV, sacs jaunes et colonnes enterrées sur le centre-ville de Bastia Papier : PAV (colonnes aériennes et conteneurs enterrés sur Bastia) et PAP pour les professionnels Verre : PAV (colonnes aériennes et conteneurs enterrés sur Bastia) Cartons : PAP pour les professionnels en bacs et vrac en centre-ville et compacteur enterré en centre-ville de Bastia Biodéchets : PAP pour 50 gros producteurs et PAP sur le secteur Furiani pour les particuliers depuis août 2017	2 297 + 4 collectifs	25

	Déchèteries	Quais de transfert OM / ISDND	Tri sélectif	Composteurs individuels distribués depuis 2010	Bornes Textiles
CAPA	Stiletto (Ajaccio)	Environnement Service (quai de transfert, gestion privée)	Emballages : PAP (bacs et sacs en centre-ville d'Ajaccio) + PAV Papier : PAV (colonnes aériennes, conteneurs enterrés et semi-enterrés) et PAP pour les professionnels (administrations) Verre : PAV (colonnes aériennes, conteneurs enterrés et semi-enterrés) et PAP pour les professionnels Cartons : collecte en vrac pour les professionnels et bornes PAV pour les particuliers Biodéchets : début de la collecte des pros de l'Amirauté en mars 2020	6 608 + 6 collectifs	38
Sartenais Valinco	Viggianello Moca-Croce	Viggianello (CSDND, gestion privée)	Emballages : PAP (bacs) + PAV Papier : PAV, pas de collecte pour les professionnels Verre : PAV + PAP pour les professionnels Cartons : PAV (bacs grillagés) et vrac pour les professionnels	1 369 + 3 collectifs	8
Sud Corse	Porto Vecchio, Bonifacio, Figari	Porto Vecchio (quai de transfert, gestion SYVADEC)	Emballages : PAV (colonnes aériennes, conteneurs enterrés et semi-enterrés) + PAP pour les particuliers Papier : PAV (colonnes aériennes, conteneurs enterrés et semi-enterrés) Verre : PAV (colonnes aériennes, conteneurs enterrés et semi-enterrés) + PAP pour les professionnels Cartons : collecte pour les professionnels, ouverte aux particuliers (bacs et colonnes aériennes) Biodéchets : tournées de collecte PAP	3 666 + 4 collectifs	13
Calvi Balagne	Notre Dame de la Serra	Notre Dame de la Serra (quai de transfert, gestion SYVADEC)	Emballages : PAP (bacs et expérimentation en sacs sur 7 communes test) + PAV Papier : PAP (bacs et expérimentation bacs / sacs sur 7 communes test) + PAV, administrations et professionnels collectés en même temps que les particuliers en PAP Verre : PAV, PAP pour les professionnels et expérimentation PAP bacs / sacs sur 7 communes test Cartons : PAV (bacs grillagés), PAP pour les professionnels et expérimentation PAP sur 7 communes test Biodéchets : PAP pour 231 producteurs et mise en place 2017 collecte PAP secteur Galeria pour 10 particuliers	1 223 + 5 collectifs	16
Centre Corse	Corte	Quai de transfert de Corte	Emballages : PAV Papier : PAV Verre : PAV + PAP pour les professionnels Biodéchets : PAP pour les professionnels (programme SCOW)	753 + 1 collectif	6
Ile Rousse Balagne	Pietralba Ile Rousse	Monticello	Emballages : PAP (bacs) + PAV Papier : PAP (bacs) + PAV Verre : PAP (bacs) + PAV Cartons : PAV (bacs grillagés) et PAP pour les professionnels uniquement l'été Biodéchets : PAV pour les particuliers, PAP et PAV pour les professionnels	1 005 + 5 collectifs	6

Au total, **38 échantillons d'OMR** (soit 19 par campagne) ont été caractérisés en 2020. Le tableau ci-dessous présente les secteurs et sous-secteurs (EPCI) échantillonnés et leurs poids relatifs par rapport à la population municipale 2020. Le nombre d'échantillons caractérisés par campagne pour chaque EPCI est également indiqué.

Tableau 4. Poids des secteurs par rapport à la population municipale 2020 - représentativité au sein de l'étude et nombre d'échantillons caractérisés par campagne.

Secteur	EPCI	Population municipale 2020	Contribution sous-secteur/ pop INSEE 2020	Contribution du secteur	Poids des sous-secteurs - représentativité au sein de l'étude	Nb d'éch.
Urbain et commercial	CA de Bastia (CAB)	59 289	37,5 %	67,3 %	25,2 %	3
	CA du Pays Ajaccien (CAPA)	87 311	55,2 %		37,2 %	5
	CC du Sartenaïs-Valinco (CCSV)	11 551	7,3 %		4,9 %	2
Rural et touristique	CC du Sud Corse (CCSC)	21 152	39,6 %	32,7 %	12,9 %	3
	CC Centre Corse (4C)	9 795	18,3 %		6,0 %	2
	CC de Calvi Balagne (CCCB)	12 096	22,6 %		7,4 %	2
	CC Ile Rousse Balagne (CCIRB)	10 421	19,5 %		6,4 %	2

Au sein des différents EPCI (7 EPCI représentés), des échantillons sont sélectionnés sur la base de leur représentativité du sous-secteur. Leur nombre au sein des EPCI varie en fonction du poids du sous-secteur. Ainsi, 5 échantillons ont été prélevés pour la CAPA, qui représente 37 % de la population, contre seulement 2 pour les collectivités représentant moins de 10 % de la population du SYVADEC. Par ailleurs, une pondération est appliquée à chaque échantillon pour rendre compte de son poids dans la moyenne territoriale, sur la base des tonnages collectés (cf. Tableau 5 ci-après). À titre d'exemple, une pondération de 5,9 % est appliquée à l'échantillon de la CAPA en provenance d'Afa pour le calcul de la moyenne de la CAPA.

En 2017, la CC 5 Pieve a fusionné avec la CC Ile Rousse pour former la nouvelle intercommunalité Ile Rousse Balagne (CCIRB). En 2018 et 2019, le seul échantillon caractérisé sur la CCIRB ne représentait que 13 % des tonnages de cette intercommunalité. C'est pourquoi en 2020, un deuxième échantillon a été caractérisé pour cette intercommunalité concernant la commune d'Ile Rousse. Les résultats des deux échantillons sont extrapolés à l'intégralité du territoire de la collectivité.

Tableau 5. Plan d'échantillonnage et pondération au sein des sous-secteurs (Source : SYVADEC – données fournies par les EPCI adhérents).

EPCI	Communes / Secteurs	Tournées échantillonnées	Contribution tournées / secteurs OMR	Pondération entre tournées
CAPA	Mezzavia	Vazzio	14,4%	44,2%
	Ajaccio	Sanguinaires	6,2%	19,0%
	Alata/Appietto	Alata/Appietto	4,7%	14,3%
	Afa	Afa	1,9%	5,9%
	Ajaccio	Cannes/Salines	5,4%	16,6%
Représentativité CAPA			32,6%	
Sartenais Valinco	Sartène	Centre-ville + abords	28,0%	41,8%
	Propriano	Centre-ville + abords	33,0%	49,3%
	Taravo	La Rocca (Viggianello, Arbellara, Granca, Fozzano, Foce, Santa Maria Figaniella)	6,0%	9,0%
Représentativité Sartenais Valinco			67,0%	
CAB	Bastia	Centre-ville / boulevard Paoli (Tournée 20h-00h)	11,8%	33,1%
	Bastia	Montesoro	12,1%	34,1%
	Furiani	Furiani - secteur la Rocade (Tournée 05h - 09h)	11,7%	32,8%
Représentativité CAB			35,6%	
Sud Corse	Porto Vecchio	"Centre-ville" PoVo	7,5%	20,3%
	Porto Vecchio	Les plages (tournée HS) et 4 chemins PoVo (tournée BS)	29,3%	79,7%
Représentativité Sud Corse			36,8%	
Ile Rousse Balagne	Belgodère	Belgodère - village du haut	11,0%	25,0%
	Ile Rousse	Ile Rousse Centre	33,0%	75,0%
Représentativité CCIRB			44,0%	
Calvi Balagne	Calvi	Calvi Centre-ville	45,0%	90,0%
	Galéria	Galéria	5,0%	10,0%
Représentativité Calvi Balagne			50,0%	
Centre Corse	Corte	Corte, bas de la ville	32,9%	45,6%
	Corte	Corte, haut de la ville	39,2%	54,4%
Représentativité Centre Corse			72,1%	

2.2. Plan d'échantillonnage du TV de déchèterie

En 2020, 4 bennes de TV ont été échantillonnées par campagne, en provenance des déchèteries suivantes :

- **Déchèterie du Stiletto (CAPA)** : 3 267 tonnes de TV collectées en 2020 (- 10,7 % par rapport à 2019) ;
- **Déchèterie de l'Arinella (CAB)** : 2 958 tonnes de TV collectées en 2020 (- 13,7 % par rapport à 2019) ;
- **Déchèterie de Porto Vecchio (CCSC)** : 1 529 tonnes de TV collectées en 2020 ;
- **Déchèterie de Viggianello (CCSV)** : 1 262 tonnes de TV collectées en 2020 (- 16 % par rapport à 2019).

Remarque : La diminution des tonnages de tout-venant collectés en déchèterie en 2020 par rapport à 2019 peut être lié à l'impact de la crise sanitaire (fermeture des déchèteries, baisse de l'activité économique et du tourisme) : on observe d'ailleurs également cette diminution sur les tonnages des autres flux de déchèteries.

Les déchèteries de Stiletto et de l'Arinella avaient déjà été caractérisées en 2018 et 2019, alors que celle de Viggianello n'a été caractérisée qu'à partir de 2019 et que **celle de Porto Vecchio est caractérisée depuis 2020 en remplacement de celle de Sainte Lucie de Porto Vecchio caractérisée les années précédentes.**

Tableau 6. Plan de prélèvement des bennes de TV en 2020 et caractéristiques des déchèteries.

	CAPA		CAB		CCSC		CCSV	
Caractéristiques de la benne échantillonnée								
Provenance	Le Stiletto (Ajaccio)		L'Arinella (Bastia)		Porto Vecchio		Viggianello	
Saison	HS	BS	HS	BS	HS	BS	HS	BS
Tonnage benne	3,160	2,500	4,380	5,670	3,700	4,940	4,680	4,540
Dates	20/07/20	30/11/20	28/07/20	08/12/20	27/07/20	07/12/20	22/07/20	02/12/20
Filières présentes en déchèterie								
Tout-venant	Avant 2010		Avant 2010		2020 ¹		Avant 2010	
Ferrailles	Avant 2010		Avant 2010		2020 ¹		Avant 2010	
Bois	Pas de benne bois		Avant 2010		2020 ¹ (palettes uniquement)		Pas de benne bois	
Végétaux	Avant 2010		Avant 2010		2020 ¹		Avant 2010	
Cartons	Avant 2010		Avant 2010		2020 ¹		Avant 2010	
Meubles (DEA)	2014		2014		2014		2014	
D3E	1 benne GEHF / 1 benne GEF / 1 benne PAM / Pallox pour les Écrans Avant 2010		1 benne GEHF / 1 benne GEF / 1 benne PAM + écrans en mélange Avant 2010		1 benne recevant les 4 flux GEHF / GEF / PAM / Écrans en mélange Avant 2010		1 benne GEHF / 1 benne GEF / PAM + écrans en mélange Avant 2010	
DDS	2013 Uniformisation des flux en janvier 2014 (convention Eco-DDS)		2012 Uniformisation des flux en janvier 2014 (convention Eco-DDS)		2013 Uniformisation des flux en janvier 2014 (convention Eco-DDS)		2013 Uniformisation des flux en janvier 2014 (convention Eco-DDS)	
Huiles noires et Huiles alimentaires usagées	Janvier 2020		Janvier 2020		Avril 2020		Janvier 2020	
Bouteilles de gaz consignées	Janvier 2020		Janvier 2020		Avril 2020		Janvier 2020	
Piles	Avant 2010		Avant 2010		Avant 2010		Avant 2010	

¹La déchèterie était sous gestion de la CCSC jusqu'au 31/12/2019. Les filières hors REP étaient déjà présentes avant cette date et étaient prises en charge par la CCSC. Les Filières REP ont été installées en coopération avec la CCSC et le SYVADEC aux dates indiquées.

	CAPA	CAB	CCSC	CCSV
Lampes	Avant 2010	Avant 2010	Avant 2010	Avant 2010
Textiles (TLC)	1 borne textile installée en 2013	Bornes retirées en 2013 (vandalisme), réinstallées fin 2016	1 borne textile installée en 2013	1 borne textile installée en 2013
Gravats	Fin 2016	Fin 2016	2020 ¹	Fin 2016
Pneumatiques	Pas de benne pneus	Février 2019	Juin 2020	Février 2019

Depuis le 1er janvier 2020, Porto-Vecchio a intégré le réseau des déchèteries du SYVADEC. Les filières hors REP relèvent toutes de la gestion du SYVADEC.

Le plan d'échantillonnage des caractérisations de TV a également été modifié : la benne de la déchèterie de Porto Vecchio est venue en remplacement de celle de SLPV car les tonnages collectés sont plus importants, ce qui améliore la représentativité des résultats du secteur.

En 2020, les consignes de tri pour la benne bois sur la déchèterie de Porto Vecchio sont l'acceptation uniquement de palettes. Les autres bois (bois traité ou non traité hors palettes) étaient redirigés vers la benne TV.

En l'absence de filière bois dans la partie sud de la Corse, les déchèteries du Stiletto et de Viggianello ne possèdent pas de benne dédiée à ce matériau, qui est positionné en TV. Cependant, pour ces deux déchèteries, le TV fait l'objet d'un marché de réception, tri et valorisation. Par conséquent, le bois est donc bien recyclé/valorisé via cette prestation.

Parmi les déchets dangereux, la filière Eco-DDS collecte uniquement les DDS correspondant aux critères décrits dans les consignes (basées sur un volume et/ou poids seuil par type de flux). Les cartouches d'encre sont également collectées sur les déchèteries. Par ailleurs, depuis 2020, deux nouvelles filières ont été mises en place sur les déchèteries du SYVADEC : les huiles noires (minérales) et les huiles alimentaires usagées sont acceptées à condition que les bidons soient inférieurs à 5L, ainsi que les bouteilles de gaz vides type propane et butane, appartenant à BUTAGAZ, PRIMAGAZ, ANTARGAZ et CAMPING-GAZ. Les autres déchets dangereux (DASRI, MNU, DDS hors champs Eco-DDS, autres bouteilles de gaz, extincteurs...) sont strictement interdits sur les déchèteries et devraient être refusés. Il existe en effet des filières de collecte hors déchèterie :

- Les médicaments non utilisés (MNU) et DASRI sont collectés en pharmacie ;
- Les huiles et autres DDS sont collectés par 2 entreprises agréées en Corse ;
- Les extincteurs vers les fournisseurs locaux.

2.3. Organisation générale

Les campagnes de caractérisation se sont déroulées aux dates suivantes :

- **Campagne estivale (HS)** : du 20/07/2020 au 29/07/2020 ;
- **Campagne hiver (BS)** : du 30/11/2020 au 09/12/2020.

Les échantillonnages d'OMR se sont déroulés sur différents sites de transfert du SYVADEC (cf. figure ci-contre) et le tri des échantillons s'est systématiquement déroulé sur le quai de transfert Teghime à Bastia.

Les caractérisations des bennes de tout-venant issues des déchèteries du Stiletto (CAPA), de Viggianello (CCSV), de l'Arinella (CAB) et de Porto Vecchio (CCSC) se sont déroulées sur les sites d'Environnement Services à Ajaccio et à Borgo, du SYVADEC à Viggianello et de la STOC à Prunelli di Fiumorbu, pour les fractions grossières et sur le quai de transfert d'ordures ménagères de Teghime pour les fractions < 400 mm.

La plupart des échantillonnages se sont déroulés en extérieur, avec des conditions météorologiques correctes, avec un impact non significatif sur les résultats des caractérisations réalisées.

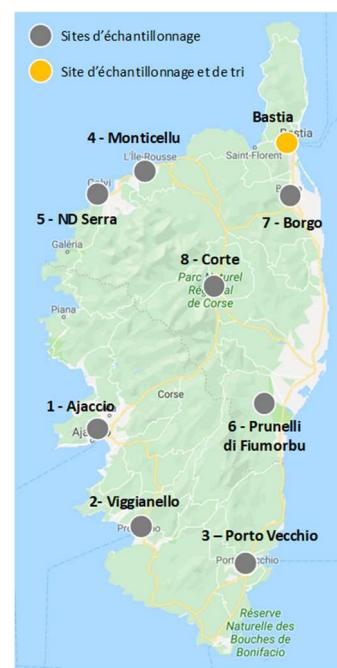


Figure 2. Localisation des différents sites d'échantillonnage et de tri.

2.4. Méthodologies d'échantillonnage et de caractérisation normalisées



L'emploi de méthodologies normalisées permet :

- une **représentativité des résultats** par rapport au territoire étudié ;
- une **reproductibilité de l'analyse** sur des campagnes ultérieures ;
- une **comparabilité des résultats** obtenus avec les données de référence nationales (campagne MODECOM nationale 2007 et 2017), avec les résultats d'autres collectivités et avec des campagnes précédentes ou ultérieures réalisées sur le même territoire.

Afin de garantir la fiabilité des résultats et de pouvoir les comparer à ceux obtenus lors des campagnes précédentes ainsi qu'à l'échelle nationale, les campagnes de caractérisation ont été réalisées selon les normes en vigueur (présentées dans le tableau ci-dessous) tout en prenant en compte les préconisations du **guide CARADEME** (ADEME, 2014 - *Guide pour la réalisation de campagnes de caractérisation des DMA*).

Tableau 7. Normes suivies pour les opérations de caractérisation des flux d'OMR et de TV.

Flux	Établissement du planning d'échantillonnage	Échantillonnage	Caractérisation
OMR	NF EN 14 899 <i>Procédure-cadre pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'échantillonnage</i> Avril 2006	NF X30-413 <i>Constitution d'un échantillon de déchets ménagers et assimilés contenus dans une BOM</i> Avril 2006	NF X30-408 <i>Méthode de caractérisation - Analyse sur produit brut</i> Décembre 2013
TV		XP X30-484 <i>Caractérisation de déchets ménagers issus d'une benne de déchèterie</i> Juillet 2014	

2.5. Méthodologie d'échantillonnage et de caractérisation des OMR

Les bennes présélectionnées sont acheminées sur le lieu d'échantillonnage après la réalisation de leur circuit de collecte classique et leur contenu est déversé au sol. Pour chaque échantillon, la date et l'heure du prélèvement ainsi que la provenance sont répertoriés dans une fiche de saisie.

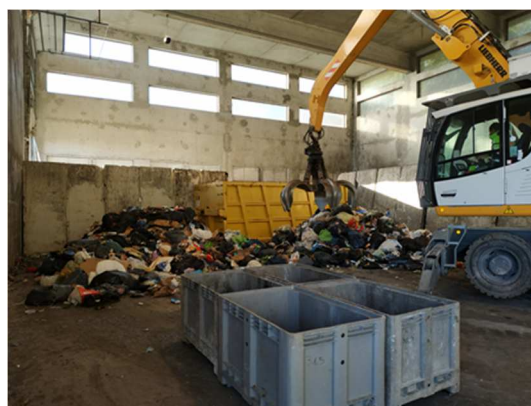
L'échantillonnage et la caractérisation sont réalisés selon les normes précédemment citées. Cette méthodologie est présentée de façon succincte ci-après.

Tableau 8. Méthodologie d'échantillonnage et de caractérisation des OMR.

Dépotage de la benne Contenu de la benne dépoté au sol sur une zone bétonnée.	
--	--

Prélèvement de l'échantillon primaire de 500 kg

Prélèvements aléatoires successifs à l'aide d'un engin avec grappin jusqu'à obtention de l'échantillon primaire de 500 kg.



Ouverture des sacs de collecte

Ouverture et vidage au sol des sacs de collecte.



Retrait des hétéroclites

Retrait, tri et pesée des éléments hétéroclites (éléments apportant de l'hétérogénéité à l'échantillon, particulièrement lourds ou volumineux).



Prélèvement de l'échantillon secondaire de 125 kg

Homogénéisation et quartage de l'échantillon primaire effectué à l'aide de la chargeuse.



Criblage et caractérisation de l'échantillon secondaire de 125 kg : tri de la fraction > 100 mm Criblage des OMR à 100 et 20 mm avec tri et pesées par catégorie et sous-catégorie selon la grille de tri définie avec le SEIOM	
Tri de la fraction 20 – 100 mm Prélèvement de 7 kg de la fraction comprise entre 20 et 100 mm puis tri et pesée par sous-catégorie.	
Pesée des fines Pesée des éléments fins, inférieurs à 20 mm.	

La **grille de tri** suivie lors de la caractérisation est présentée dans le tableau ci-après. Elle se compose de 13 catégories et 49 sous-catégories.

Tableau 9. Grille de tri : catégories et sous-catégories de déchets triées.

Catégories OMR	Sous-catégories OMR
01. Putrescibles	01.01.01 Déchets alimentaires compostables 01.01.02 Déchets alimentaires non compostables 01.01.03 Emballages ouverts 01.02 Aliments non déballés 01.03 Déchets de jardin 01.04 Autres putrescibles
02. Papiers	02.01 Emballages papiers 02.02 Journaux, revues, magazines 02.03 Imprimés publicitaires 02.04 Papiers bureautiques 02.05.01 Autres papiers recyclables 02.05.01 Autres papiers non recyclables
03. Cartons	03.01 Emballages cartons plats 03.02 Emballages cartons ondulés 03.03.01 Autres cartons recyclables 03.03.02 Autres cartons non recyclables
04. Composites	04.01 Briques ELA 04.02 PAM 04.03 Autres emballages composites
05. Textiles	05.01.01 Vêtement et tissus en bon état 05.01.02 Autres textiles
06. Textiles sanitaires	06.01 Fraction hygiénique 06.02 Fraction papiers souillés
07. Plastiques	07.01.01 Sacs de collecte 07.01.02 Emballages souples 07.02 Bouteilles et flacons 07.03.01 Emballages pl. rigides 07.03.02 PSE 07.04 Autres plastiques
08. Combustibles non classés	08.01 Emballages en bois 08.02.01 Chaussures bon état 08.02.02 Maroquinerie bon état 08.02.03 Autres combustibles
09. Verre	09.01 Emballages en verre 09.02 Autres verres
10. Métaux	10.01 Emballages métaux ferreux 10.02 Emballages aluminium 10.03 Autres métaux
11. Incombustibles non classés	11.01 Tous incombustibles
12. DMS	12.01 Déchets diffus spécifiques 12.02 Tubes fluorescents et ampoules basse consommation 12.03 Piles et accumulateurs 12.04 Cartouches d'impression 12.05 Batterie de voiture 12.06 DASRI 12.07 Médicaments non utilisés 12.08 Bouteilles/cartouches de gaz 12.09 Autres déchets ménagers spéciaux
13. Fines	13.01 Éléments fins < 20 mm

Cette grille de tri présente des adaptations par rapport à la norme NF X30-408 afin de garder une certaine **comparabilité** par rapport aux campagnes de caractérisation précédentes et pour **affiner** les sous-catégories en fonction des objectifs de l'étude, des actions locales de prévention (en place ou prévues) et des consignes de tri territoriales.

2.6. Méthodologie d'échantillonnage et de caractérisation du TV

L'échantillonnage et le tri de la fraction > 400 mm des bennes de déchèterie ont été réalisés sur une zone située en extérieur pour les quatre déchèteries. Les échantillons de la fraction < 400 mm des 4 bennes ont été rapatriés sur le site de Teghime pour être triés sur le crible.

Conformément à la norme **XP X30-484**, la caractérisation porte sur **l'intégralité** de chaque benne. La méthodologie suivie est illustrée dans le tableau suivant.

Tableau 10. Méthodologie d'échantillonnage et de caractérisation du TV.

Dépotage de la benne Contenu de la benne dépoté au sol.	
Caractérisation des éléments supérieur à 400 mm Tri et pesée des éléments > 400 mm sur les bennes de déchèterie.	
Homogénéisation et échantillonnage de la fraction inférieure à 400 mm La fraction < 400 mm est homogénéisée à l'aide du grappin puis un échantillon de 250 kg minimum est constitué à partir de plusieurs prélèvements successifs.	
Criblage à 100 mm Criblage de l'échantillon de 250 kg à 100 mm. Tri et pesées par catégories et sous-catégories des éléments supérieurs à 100 mm (fraction 100-400 mm). Pesée des éléments fins, inférieurs à 100 mm.	

La grille de tri retenue pour la caractérisation des bennes de déchèterie est présentée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 11. Grille de tri des bennes de TV de déchèterie.

Catégories	Sous-catégories
01. Déchets putrescibles	01.01 Déchets Alimentaires 01.02 Déchets de jardin 01.03 Autres déchets putrescibles
02. Papiers	02.01 Livres 02.02 JRM 02.03 Papiers bureautique 02.04 Autres papiers recyclables 02.05 Autres papiers non recyclables
03. Cartons	03.01 Cartons plats 03.02 Cartons ondulés 03.03 Autres cartons
04. Composites	04.01 DEEE 04.02 Câbles électriques 04.03 Matelas 04.04 Mobiliers tapissés 04.05 Briques ELA 04.06 Autres composites
05. Textiles	05.01 Textiles (hors ameublement) 05.02 Textiles d'ameublement 05.03 Autres textiles
06. Textiles sanitaires	06.01 Textiles sanitaires
07. Plastiques	07.01.01 Bouteilles et flacons 07.01.02 Plastiques rigides 07.02.01 Plastiques souples recyclables 07.02.02 Plastiques souples non recyclables 07.03 Mobiliers plastiques 07.04.01 Polystyrène valorisable 07.04.02 Polystyrène non valorisable 07.05 Mousses
08. Combustibles	08.01 Bois traité 08.02 Bois non traité 08.03 Bois non transformé biomasse 08.04 Mobiliers hors plastiques et tapissés 08.05 Pneumatiques 08.06.01 Articles de literie rembourrés 08.06.02 Autres combustibles
09. Verre	09.01 Verre d'emballage 09.02 Autre verre
10. Métaux	10.01 Emballages métalliques 10.02 Ferreux 10.03 Non ferreux 10.04 Mobiliers métalliques
11. Incombustibles non classés	11.01.01 Plaques Placoplatre (y compris avec PSE) 11.01.02 Autres produits contenant du plâtre 11.02 Gravats 11.03 Laines minérales 11.04 Mobiliers incombustibles 11.05 Autres incombustibles non classés

Catégories	Sous-catégories
12. Déchets dangereux (DMS)	12.01.01 Déchets Diffus Spécifiques champs Eco-DDS
	12.01.02 DDS hors champs Eco-DDS
	12.02 Tubes fluorescents et lampes BC
	12.03 Piles et accumulateurs
	12.04 Déchets d'activités de soin perforants
	12.05 Huiles minérales
	12.06 Huiles alimentaires
	12.07 Cartouches d'impression
	12.08 Extincteurs
	12.09 Cartouches de gaz
	12.10 Bouteilles de gaz
	12.11 Médicaments non utilisés
	12.12 Autres déchets spéciaux
13. Fraction < 100 mm	13.01 Fraction < 100 mm

La catégorie **réemploi** ajoutée en 2019 par rapport à la norme a été abandonnée en 2020. En effet, la méthodologie employée (caractérisation en bennes après dépôt par les usagers) n'est pas adaptée à la détermination des éléments réemployables. Lors du dépôt des déchets dans les bennes, certains éléments peuvent être abimés et il n'est pas possible de déterminer leur état avant dépôt. Par ailleurs, le compactage des bennes contribue à augmenter le taux de casse et par conséquent diminuer le potentiel de réemploi des déchets caractérisés.

Des sous-catégories ont été ajoutées en 2020 afin d'obtenir plus d'informations sur certains DMS : la sous-catégorie « 12.08 Bouteilles/cartouches de gaz » des années précédentes a été subdivisée en « 12.08 Extincteurs », « 12.09 Cartouches de gaz » et « 12.10 Bouteilles de gaz ».



3. Caractérisation des OMR

3.1. Méthodologie d'analyse des données

3.1.1. Calcul de moyennes par sous-secteur et d'une moyenne territoriale

Les résultats de caractérisation des OMR, calculés pour chaque échantillon en intégrant les compositions des différentes fractions de déchets (« > 100 mm », « 20-100 mm » et « < 20 mm ») sont exprimés en pourcentage de masse humide et regroupés pour chaque flux dans le fichier Excel joint au rapport.

Pour chaque campagne, la **composition moyenne**, l'intervalle de confiance à 95 % (IC 95 %) et les valeurs minimales et maximales sont calculés **par sous-secteur (EPCI)** sur la base des pondérations par échantillon présentées dans le Tableau 5. Ces compositions moyennes sont présentées dans le tableur Excel annexé au présent rapport.

A partir de ces compositions moyennes par sous-secteur, une **moyenne territoriale saisonnière pondérée** est calculée sur la base des pondérations présentées dans le Tableau 12.

Enfin, une **composition annuelle** est calculée, sur la base des pondérations correspondant aux poids respectifs de chaque saison. Pour cela, la durée de la saison touristique est estimée à partir des tonnages mensuels d'OMR collectés en 2020 (cf. figure ci-dessous).

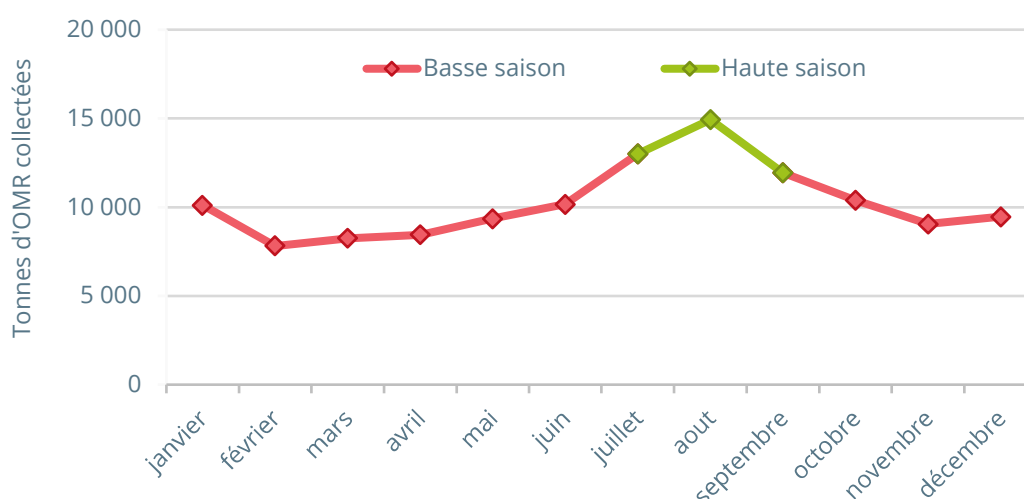


Figure 3. Évolution mensuelle des tonnages d'OMR collectées en 2020.

Les pondérations appliquées sont présentées ci-après.

Tableau 12. Pondérations saisonnières pour le calcul de la moyenne annuelle.

	Haute saison	Basse Saison	TOTAL 2020
Durée estimée	3 mois (juillet à septembre)	9 mois	12 mois
OMR collectées	38 111	84 855	122 966
Pondération correspondante	31 %	69 %	
Ratio (kg/hab./mois)	40,7	30,2	32,8
Ratio (kg/hab./an)	488	362	394

3.1.2. Classement des OMR selon leur potentiel d'évitement ou de valorisation

Pour l'analyse des résultats, les sous-catégories sont ensuite regroupées selon leur **potentiel d'évitement ou de valorisation** comme l'illustre le tableau ci-après.

Tableau 13. Classement des sous-catégories d'OMR selon leur potentiel de valorisation.

Potentiel de valorisation	Sous-catégories
Gaspillage alimentaire	01.02.01 Emballages ouverts 01.02.02 Aliments non déballés
Valorisation organique	01.01.01 Déchets alimentaires compostables (compostage à domicile) 01.01.02 Déchets alimentaires carnés 01.03 Déchets de jardin 13.01 Fraction organique < 20 mm biodégradable (70 %)
Collecte sélective	02.01 Emballages papiers 02.02 Journaux, magazines, revues 02.03 Imprimés publicitaires 02.04 Papiers bureautiques 02.05.01 Autres papiers recyclables 03.01 Emballages cartons plats 03.02 Emballages cartons ondulés 04.01 Briques ELA 07.02 Bouteilles et flacons 09.01 Emballages en verre 10.01 Emballages métaux ferreux 10.02 Emballages aluminium 04.03 Autres emballages composites 07.01 Emballages plastiques souples 07.03 Emballages plastiques rigides 07.04 PSE
Autres collectes spécifiques	04.02 PAM 05.01 Vêtements et tissus en bon état 05.02 Autres textiles 08.02 Chaussures bon état 08.03 Maroquinerie bon état 12.01 Déchets diffus spécifiques 12.02 Tubes fluorescents et ampoules basse consommation 12.03 Piles et accumulateurs 12.04 Cartouches d'impression 12.05 Batteries de voiture

Potentiel de valorisation	Sous-catégories
	12.06 DASRI 12.07 Médicaments non utilisés 12.08 Bouteilles/cartouches de gaz 12.09 Autres déchets ménagers spéciaux
Déchets résiduels	01.04 Autres putrescibles 02.05.02 Autres papiers non recyclables 03.03.02 Autres cartons non recyclables 06.01 Fraction hygiénique 06.02 Fraction papiers souillés 07.00 Sacs de collecte 07.05 Autres plastiques 08.01 Emballages en bois 08.04 Autres combustibles 09.02 Autres verres 10.03 Autres métaux 11.01 Tous incombustibles 13.02 Fraction < 20 mm non biodégradables (30 %)

Remarques sur ce classement :

- Il s'agit d'un classement sans double compte. Les sous-catégories sont positionnées dans les différents gisements selon les actions de prévention mises en place sur le territoire.
- Le gisement de **gaspillage alimentaire** n'est pas exhaustif. Ainsi, les restes de repas (restes d'assiettes) non caractérisés dans le cadre de cette étude pourraient également faire l'objet d'actions de prévention.
- La sous-catégorie « 01.01.02 Déchets alimentaires carnés » est intégrée au gisement **Valorisation organique**. Ce gisement comptabilise donc tous les déchets putrescibles qui peuvent être collectés comme biodéchets pour valorisation organique industrielle.
- Une importante quantité des **fines (< 20 mm)** est composée de matière organique non synthétique, une partie des éléments fins (70 %) est positionnée en « déchets compostables » et l'autre partie (30 %) est placée en « déchets résiduels »².

² ECOGEOS - Données internes obtenues à partir des résultats d'analyses physico-chimiques réalisées par les laboratoires WESSLING et SOCOR sur des fractions fines d'OMR issues de 15 campagnes de caractérisations menées par ECOGEOS

3.2. Résultats de caractérisation des OMR : moyenne territoriale annuelle du SYVADEC

Dans la suite de ce rapport, les résultats sont indiqués en termes de composition moyenne produite sur le territoire (en %) ainsi qu'en termes de gisement (en kg/hab./an), qui permet une comparaison des résultats obtenus sur la **base quantitative**.

3.2.1. Répartition granulométrique

La méthodologie de tri et de criblage utilisée permet d'estimer la répartition granulométrique moyenne des déchets. Cette répartition est présentée dans la figure ci-dessous.

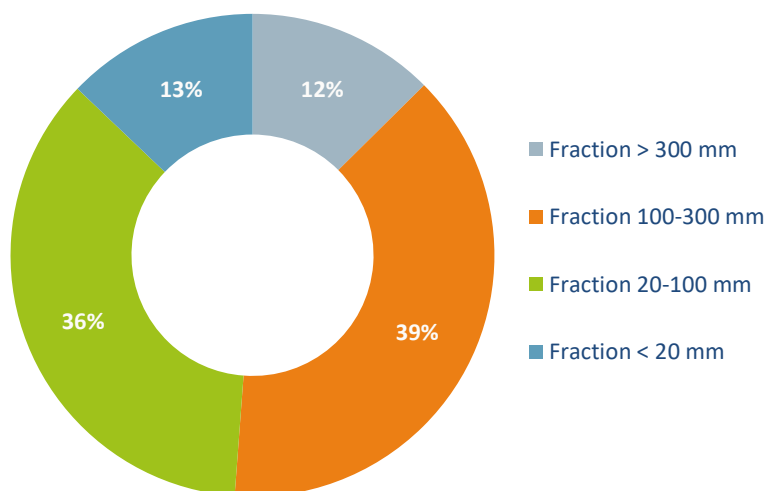


Figure 4. Répartition granulométrique moyenne des OMR.

Les bennes caractérisées présentent ainsi en moyenne 12 % d'éléments de grande taille (> 300 mm), 39 % d'éléments > 100 mm, 36 % d'éléments compris entre 20 et 100 mm et 13 % de fines (< 20 mm).

Les éléments identifiés comme **encombrants** (> 300 mm) dans les bennes échantillonnées représentent une part non négligeable des OMR. Il s'agit principalement des déchets qui auraient dû être amenés en déchèterie ou dans une filière de traitement adaptée (cartons ondulés, films plastiques de grande dimension, textiles, objets encombrants divers...).



Figure 5. Exemples d'éléments encombrants au sein des OMR.



Un rappel aux usagers de la collecte des encombrants en déchèterie permettrait de limiter la part d'encombrants au sein des OMR, qui peuvent gêner la collecte (encombrement des bennes et/ou endommagement à cause du poids) et pourraient généralement faire l'objet d'une valorisation.

Concernant les **éléments fins**, l'analyse visuelle montre qu'il s'agit d'une matrice constituée principalement de déchets biodégradables, notamment de restes alimentaires. Cette matrice est toutefois souillée par des déchets indésirables pour une utilisation telle quelle en vue d'une valorisation organique (morceaux de plastique, morceaux de verre, piles...).



Figure 6. Fraction fine < 20 mm.



Dans la suite du rapport, il est considéré que 70 % des fines correspondent à de la matière organique qui peut faire l'objet d'une valorisation organique.

3.2.2. Répartition par catégorie de matériau

La figure ci-dessous présente la **répartition moyenne par catégorie de matériau** pour l'ensemble du territoire du SYVADEC ainsi que les intervalles de confiance à 95 %, indiquant les variations d'un échantillon à l'autre.

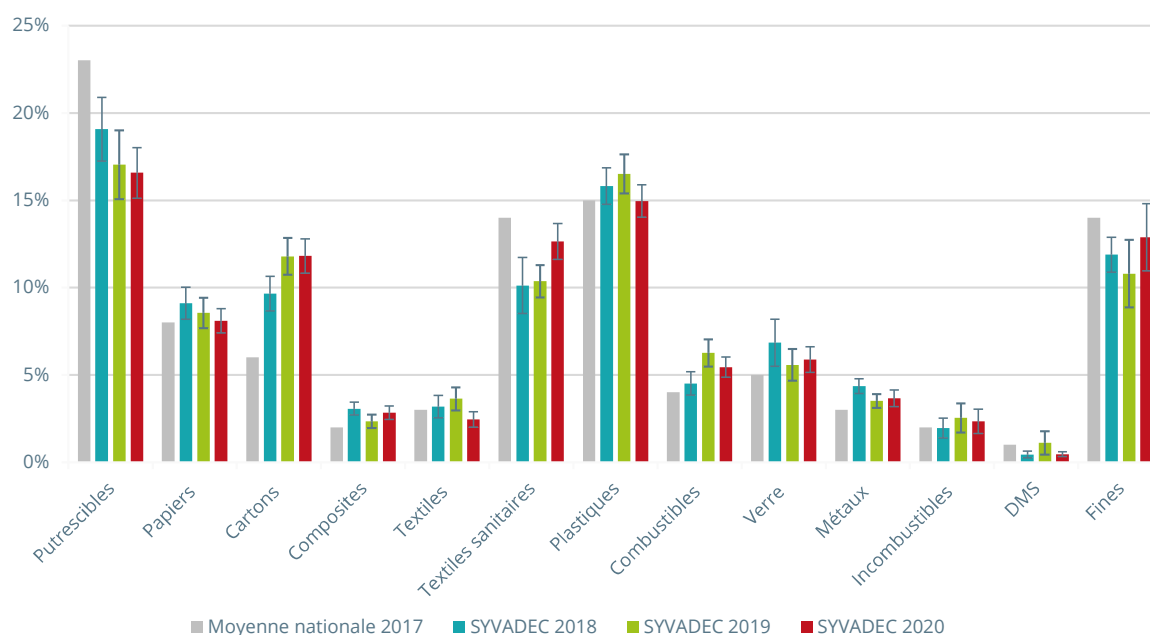


Figure 7. Répartition des OMR par catégorie de déchet de 2018 à 2020 (valeur moyenne en % et IC 95 %).

Comme précisé dans le guide CARADEME³ le calcul des **intervalles de confiance** sur les résultats obtenus permet en effet de déterminer le niveau de fiabilité obtenu : un intervalle de confiance à 95 %, comme calculé ici, signifie que cet intervalle a 95 % de chances de contenir la valeur qu'aurait donnée une interrogation exhaustive. **Plus ces intervalles sont réduits, plus les résultats peuvent être considérés comme fiables et robustes.** Les intervalles de confiance obtenus au niveau territorial par catégorie de déchets sont globalement satisfaisants, puisqu'inférieurs à 2 %. Ceci est lié au grand nombre d'échantillons caractérisés pour le calcul de la moyenne annuelle.

Cette représentation indique également les compositions moyennes obtenues à l'échelle du territoire lors des précédentes caractérisations (de 2018 à 2020) ainsi que la moyenne nationale de 2017. A noter que cette représentation qualitative (en %) est donnée à titre indicatif seulement, car elle ne prend pas en compte l'évolution des quantités collectées annuellement.

A partir des ratios de collecte annuels des OMR (exprimés en kg/hab./an), une comparaison quantitative des gisements de déchets présents au sein des OMR peut être réalisée.

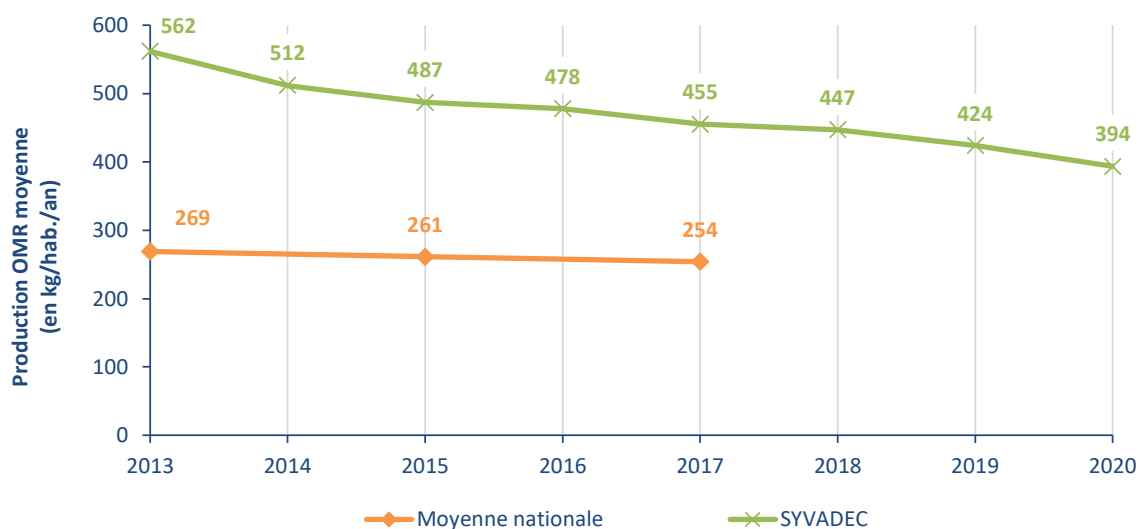


Figure 8. Évolution des ratios de collecte des OMR sur le territoire du SYVADEC et comparaison aux données nationales actuellement disponibles⁴.

En 2020, **394 kg/hab./an d'OMR** ont été collectées en moyenne sur le territoire du SYVADEC. Pour rappel, la population exprimée est la population municipale, ne tenant pas compte de la population touristique.

Les quantités d'OMR collectées sont en baisse constante sur le SYVADEC depuis 2013, mais sont toujours très supérieures à la moyenne nationale.



Une partie de la diminution des tonnages observés en 2020 peut être liée à la situation sanitaire particulière de l'année 2020 ayant notamment entraîné une réduction de la fréquentation touristique et une diminution de l'activité économique.

Sur le graphique ci-après, qui reprend les tonnages mensuels d'OMR collectées en 2019 et 2020, on note ainsi une baisse significative des tonnages collectés entre mars et juillet 2020 par rapport à la même période en 2019.

³ ADEME (2014) Guide pour la réalisation de campagnes de caractérisation des déchets ménagers, 95p.

⁴ Source des données nationales : ADEME - SINOE® Déchets – Données nationales provisoires pour 2015.

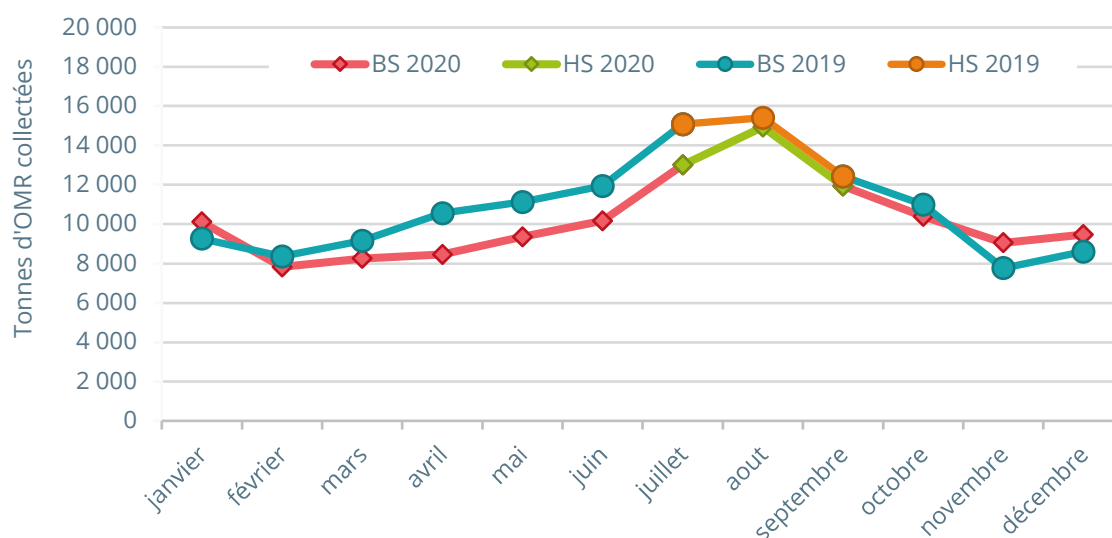


Figure 9. Comparaison des tonnages mensuels d'OMR collectées en 2019 et 2020.

La répartition quantitative par catégories de matériaux est présentée sur la figure suivante, en kg/hab./an.

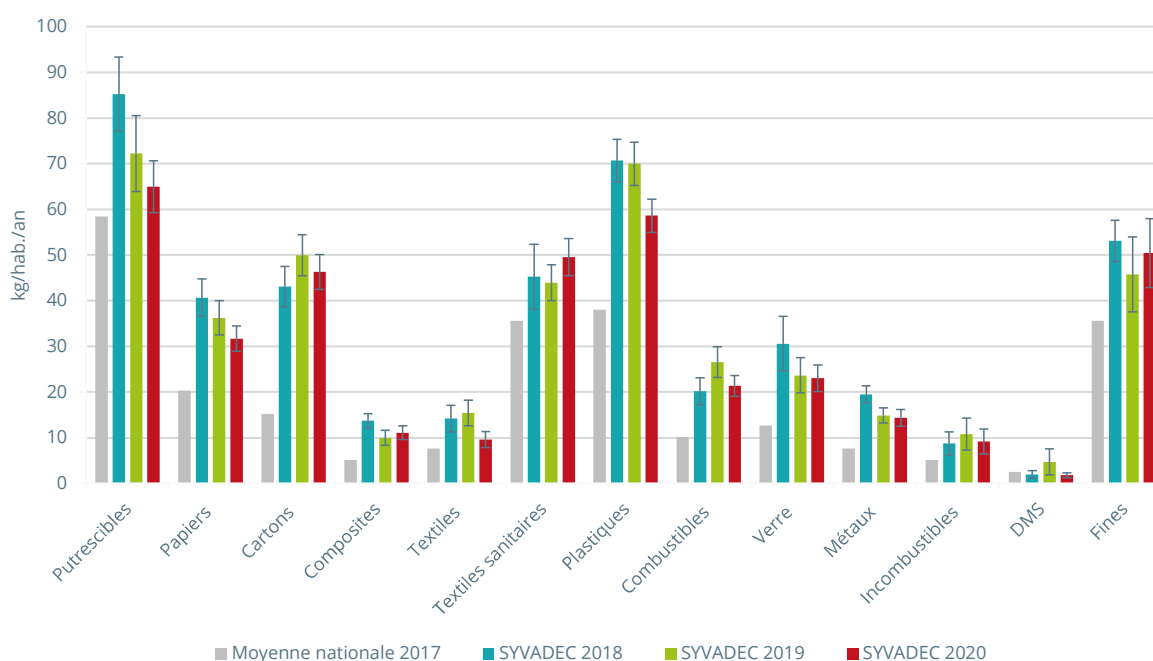


Figure 10. Répartition des OMR par catégorie de déchet de 2018 à 2020 en kg/hab./an.

Plusieurs catégories de déchets ont diminué par rapport à 2018 :

- Les **putrescibles**, après une augmentation à 85,2 kg/hab./an en 2018 étaient redescendus à des valeurs proches de 2017 en 2019. Cette baisse se poursuit en 2020 ; ils représentent 65,2 kg/hab./an en 2020. Les intervalles de confiance sont particulièrement importants pour cette catégorie de déchets, traduisant l'hétérogénéité de la présence de putrescibles au sein des échantillons caractérisés, mais en réduction par rapport aux années précédentes.
- Les **papiers**, qui avaient peu évolué entre 2016 et 2017, diminuent progressivement pour atteindre 31,9 kg/hab./an en 2020.
- Les **textiles** qui étaient stables en 2018 et 2019 (autour de 15 kg/hab./an), diminuent de manière significative en 2020 (9,6 kg/hab./an).

- Les **plastiques**, qui étaient stables en 2018 et 2019 (autours de 70 kg/hab./an), diminuent également de manière significative en 2020 (58,8 kg/hab./an).
- Les **métaux**, qui étaient stables en 2017 et 2018, et avaient diminué en 2019 restent en quantités similaires à 2019 en 2020 (14,4 kg/hab./an).

Les autres catégories de déchets sont relativement stables : elles ne présentent pas d'évolution significative ces dernières années.

3.2.3. Répartition par gisements de prévention et de détournement

La répartition par potentiel de prévention et de détournement est réalisée selon la grille définie dans le paragraphe relatif à la méthodologie d'analyse des résultats (cf. Tableau 13). Elle est présentée sur la figure suivante.

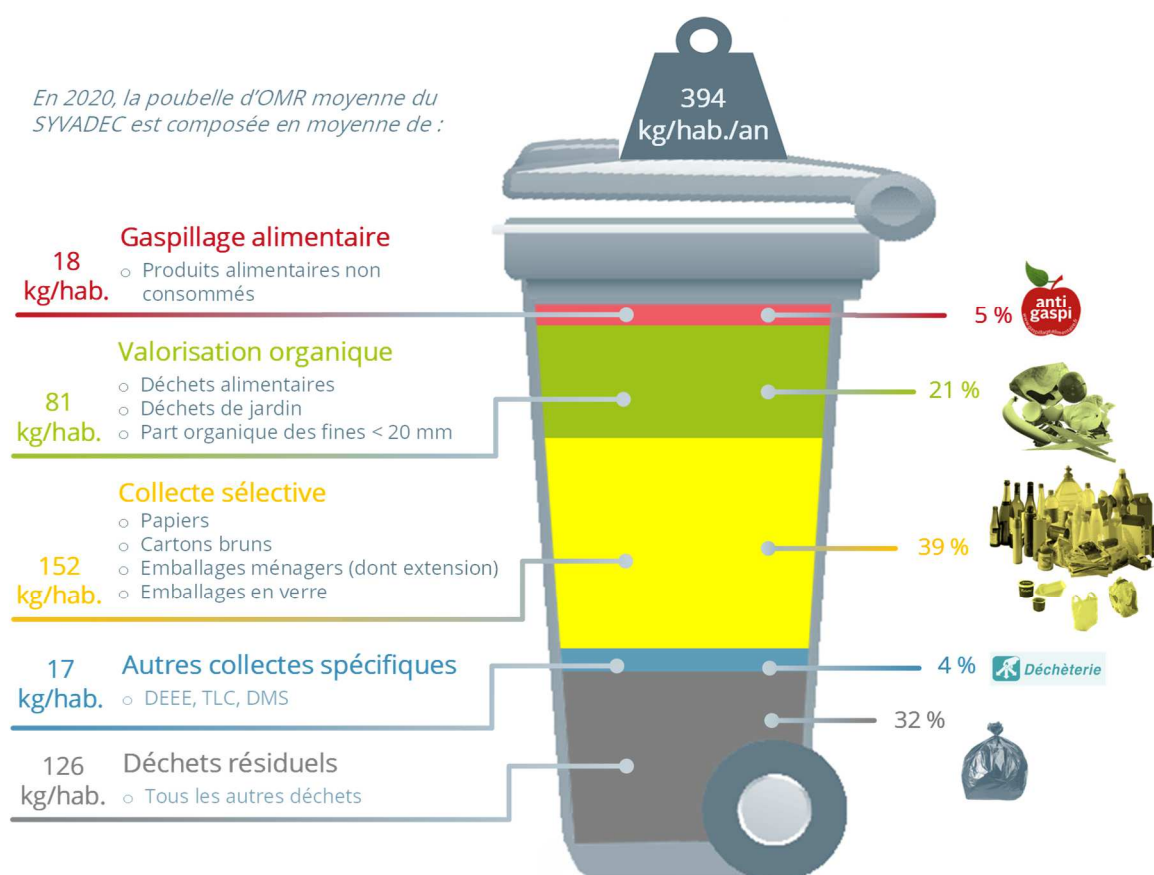


Figure 11. Répartition par gisement de détournement sur le SYVADEC en 2020.

Le **gisement principal** est constitué de **déchets recyclables (collecte sélective)**, qui représentent **39 % des OMR** du SYVADEC en 2020.

Tableau 14. Composition des OMR du SYVADEC par gisement de détournement, de 2018 à 2020.

	SYVADEC 2018 (%)	SYVADEC 2019 (%)	SYVADEC 2020 (%)	SYVADEC 2018 (kg/hab./an)	SYVADEC 2019 (kg/hab./an)	SYVADEC 2020 (kg/hab./an)
Gaspillage alimentaire	4,4 %	5,0 %	4,5 %	19,6	21,4	17,8
Valorisation organique	22,3 %	19,2 %	20,6 %	99,8	81,5	81,2
Collecte sélective	38,4 %	39,3 %	38,6 %	171,8	166,7	151,8
Autres collectes spécifiques	5,9 %	6,5 %	4,2 %	26,3	27,4	16,5
Déchets résiduels	29,0 %	29,9 %	32,1 %	129,4	127,0	126,1

La figure ci-dessous présente l'évolution des gisements de prévention et de détournement, en kg/hab./an, de 2018 à 2020.

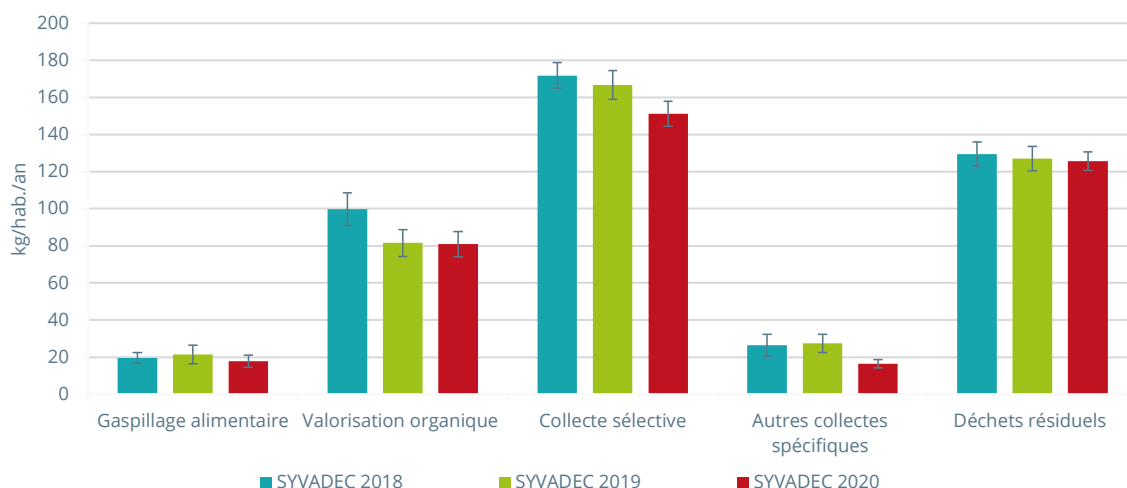


Figure 12. Évolution des gisements de prévention et détournement de 2018 à 2020, en kg/hab./an.

Les gisements de déchets résiduels et de déchets liés au gaspiillage alimentaire au sein des OMR sont relativement stables ces 3 dernières années. En revanche, les déchets pouvant faire l'objet d'une valorisation organique, les déchets de collecte sélective et les déchets faisant l'objet d'autres collectes spécifiques ont diminué par rapport à 2018.

Ces diminutions peuvent être liées à deux facteurs : les actions mises en place par le SYVADEC et ses EPCI adhérents sur le territoire ou l'effet de la crise sanitaire (baisse du tourisme et de l'activité économique). Cela sera à confirmer avec les résultats de la campagne 2021.

3.2.4. Gaspiillage alimentaire : déchets évitables

Le gaspiillage alimentaire représente 4,5 %, soit 17,8 kg/hab./an, des OMR du SYVADEC en 2020.

La quantité de gaspiillage alimentaire est relativement constante entre 2018 et 2020. Ce gisement est constitué de :

- 6,4 kg/hab./an d'aliments encore sous emballages fermés ;
- 11,5 kg/hab./an d'aliments sous emballages ouverts ou sans emballages.



Figure 13. Exemple de gaspiillage alimentaire.

3.2.5. Gisement de valorisation organique

➤ **20,6 % des déchets pourraient être valorisés organiquement**, soit **81,2 kg/hab./an**, regroupant les déchets alimentaires non carnés et carnés, les déchets de jardin et la part organique de la fraction fine (70 % du total de la fraction fine), mais sans le gaspillage alimentaire.

La composition du gisement de valorisation organique et son évolution depuis 2018 est présentée sur la figure suivante. Ce gisement, qui avait augmenté entre 2017 et 2018, diminue en 2019 et se stabilise en 2020. Cette diminution peut être liée aux actions mises en œuvre sur le territoire : promotion du compostage à domicile et des collectes de biodéchets mises en place.

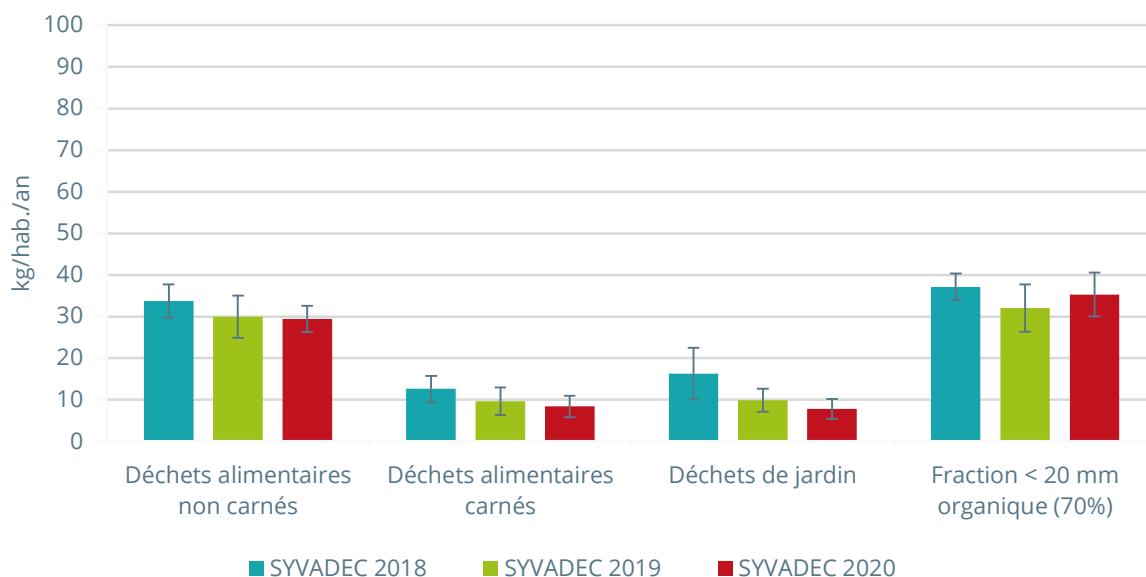


Figure 14. Évolution des déchets valorisables organiquement de 2018 à 2020.

Les intervalles de confiance se recoupant, les sous-catégories de déchets pouvant faire l'objet d'une valorisation organique ne semblent pas avoir évolué significativement depuis 2018, à l'exception des **déchets de jardin** qui ont significativement diminué entre 2018 et 2020.

Les déchets alimentaires non carnés (29,5 kg/hab./an) et les fines organiques (35,5 kg/hab./an) représentent la part majoritaire des déchets pouvant faire l'objet d'une valorisation organique.



Figure 15. Déchets alimentaires et déchets de jardin au sein des OMR du SYVADEC.

3.2.6. Gisement de collecte sélective (CS)

38,6 % des déchets sont concernés par la CS, soit **151,8 kg/hab./an**, dont :

- **Papiers** : 7,6 %, soit 29,9 kg/hab./an ;
- **Cartons bruns** : 6,2 % soit 24,4 kg/hab./an ;
- **Emballages ménagers** (y compris extension des consignes de tri) : 19,1 %, soit 75,2 kg/hab./an ;
- **Emballages en verre** : 5,7 %, soit 22,3 kg/hab./an.

Nota : les **cartons bruns** sont traités à part des emballages ménagers car les consignes de tri les concernant sont différentes des autres emballages ménagers : ils font l'objet de collectes spécifiques dans certaines villes de Corse, notamment auprès des professionnels, et sont acceptés en déchèterie.

On observe globalement une diminution de la présence de déchets de CS au sein des OMR du SYVADEC depuis 2018.

La répartition des déchets de CS selon les consignes de tri actuelles et leur évolution de 2018 à 2020 est présentée sur la figure suivante.

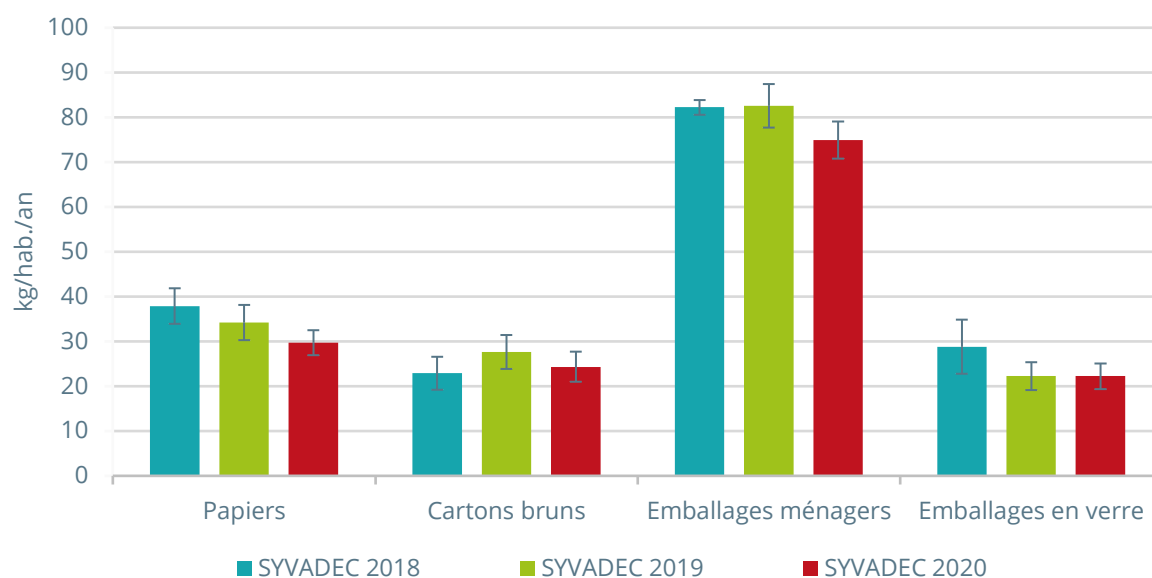


Figure 16. Évolution des déchets de Collecte Sélective de 2018 à 2020.

● **Papiers** : 7,6 %, soit 29,9 kg/hab./an

Les papiers continuent à **diminuer** progressivement dans les OMR du SYVADEC. Leur répartition et leur évolution depuis 2018 est présentée sur la figure suivante.

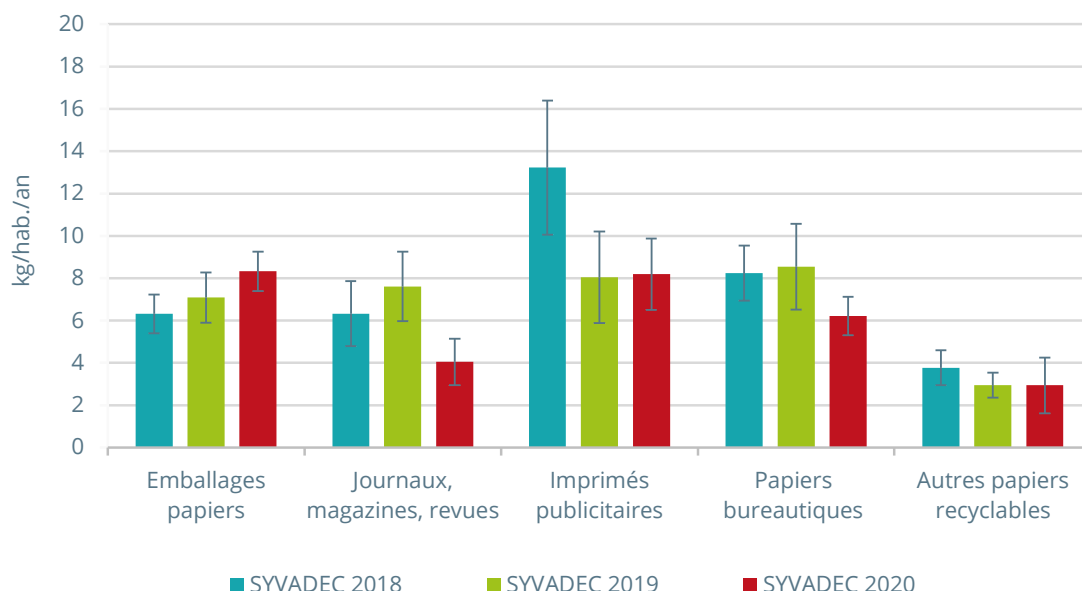


Figure 17. Répartition des papiers sur le SYVADEC de 2018 à 2020.

La plupart des sous-catégories de papiers recyclables ont **diminué** par rapport à 2018, à l'exception des **emballages papiers**, qui ont légèrement augmenté (8,4 kg/hab./an). Cette augmentation peut être liée à leur plus grande utilisation, du fait de l'interdiction de l'usage des sacs plastiques à usage unique. Ils devraient toutefois être positionnés en CS et non au sein des OMR. Un rappel aux usagers de la possibilité de les trier lorsqu'ils ne sont pas souillés pourrait permettre d'améliorer le geste de tri sur ces déchets dont l'utilisation est croissante.

Les plus fortes diminutions touchent les **journaux / revues / magazines** (4,1 kg/hab./an en 2020), les papiers **bureautiques** (6,2 kg/hab./an) et les **imprimés publicitaires** (8,2 kg/hab./an).

■ Cartons bruns : 6,2 % soit 24,4 kg/hab./an

Les quantités de cartons bruns retrouvés au sein des OMR du SYVADEC sont relativement stables depuis 2018, comme le montre la figure suivante.

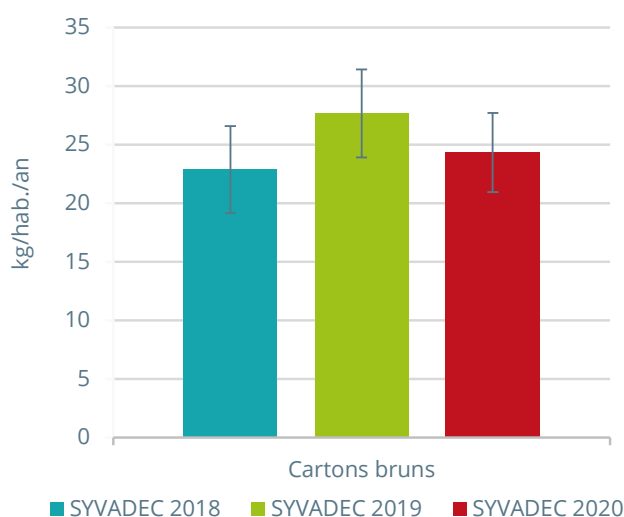


Figure 18. Evolution de la présence de cartons bruns dans les OMR du SYVADEC de 2018 à 2020.

■ Déchets d'emballages ménagers (hors verre) : 19,1 %, soit 75,2 kg/hab./an

La part d'emballages ménagers au sein des OMR a **diminué depuis 2018**. Cela peut être lié à la mise en place de **l'extension des consignes de tri**, effective sur toutes les collectivités du SYVADEC depuis août 2018, et qui a été l'occasion d'une importante campagne de communication sur le geste de tri.

Leur répartition et leur évolution depuis 2018 est présentée sur la figure suivante.

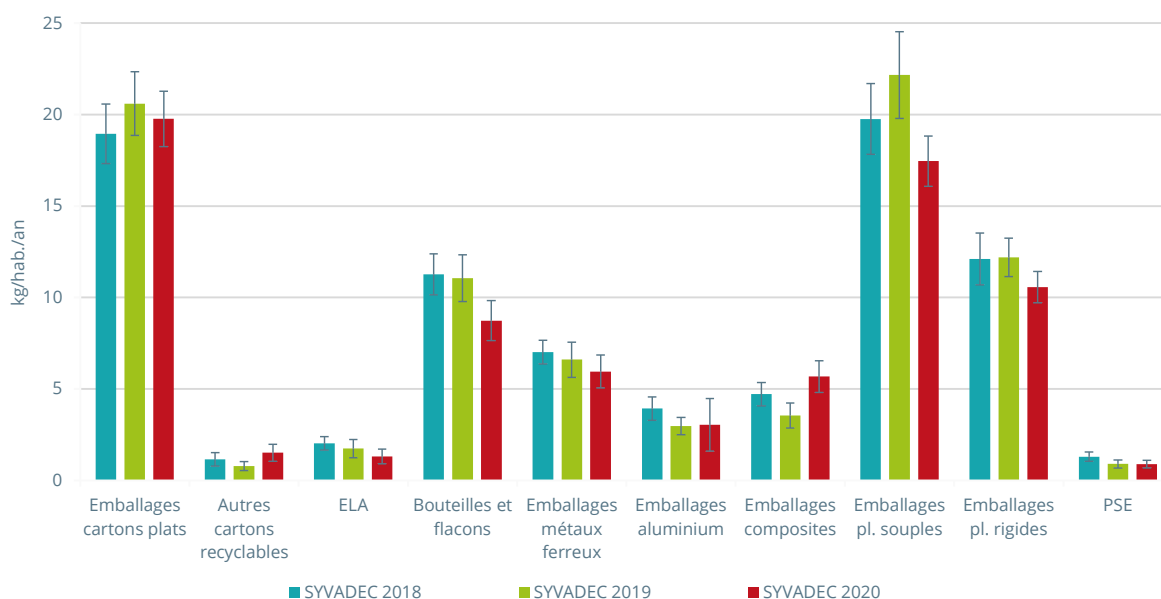


Figure 19. Répartition et évolution des emballages ménagers de 2018 à 2020 sur le SYVADEC.

En 2020, les flux de déchets majoritaires au sein des emballages ménagers sont les **emballages cartons plats** avec 19,8 kg/hab./an et les **emballages plastiques souples** avec 17,5 kg/hab./an.

On note la diminution de la présence de **bouteilles et flacons en plastique**, et des **emballages plastiques souples et rigides**, ce qui confirme bien l'impact de la mise en œuvre de l'extension des consignes de tri à l'ensemble des emballages plastiques. Les autres emballages sont présents en quantités relativement stables des 3 dernières années.

Les déchets d'emballages sont souillés au sein des OMR par les déchets putrescibles, les fines, les jus provenant d'un début de fermentation des déchets, etc. Leur poids est donc surestimé par rapport à leur masse réelle, notamment pour les emballages de faible densité (emballages plastiques et aluminium par exemple). Cette surestimation dépend du degré de souillure des déchets et ne peut être estimée par la méthodologie de caractérisation sur déchets bruts.



Figure 20. Emballages en verre et cartons ondulés au sein des OMR du SYVADEC.

Emballages en verre : 5,7 %, soit 22,3 kg/hab./an

Après une stagnation entre 2017 et 2018, les **emballages en verre ont diminué** au sein des OMR en 2019 et se stabilisent en 2020.

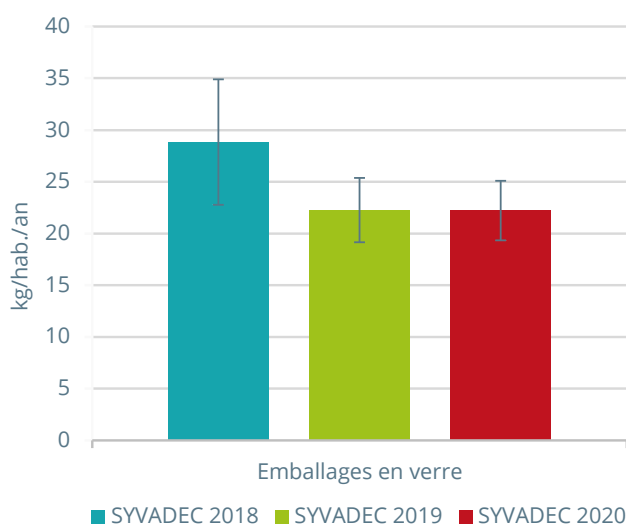


Figure 21. Evolution de la présence d'emballages en verre dans les OMR du SYVADEC de 2018 à 2020.

3.2.7. Gisement « Autres collectes spécifiques »

➡ 4,2 %, soit 16,5 kg/hab./an de déchets qui auraient dû faire l'objet d'une collecte et d'un traitement spécifiques sont présents au sein des OMR (DEEE, TLC, DMS).

Leur évolution de 2018 à 2020 est présentée sur la figure suivante.

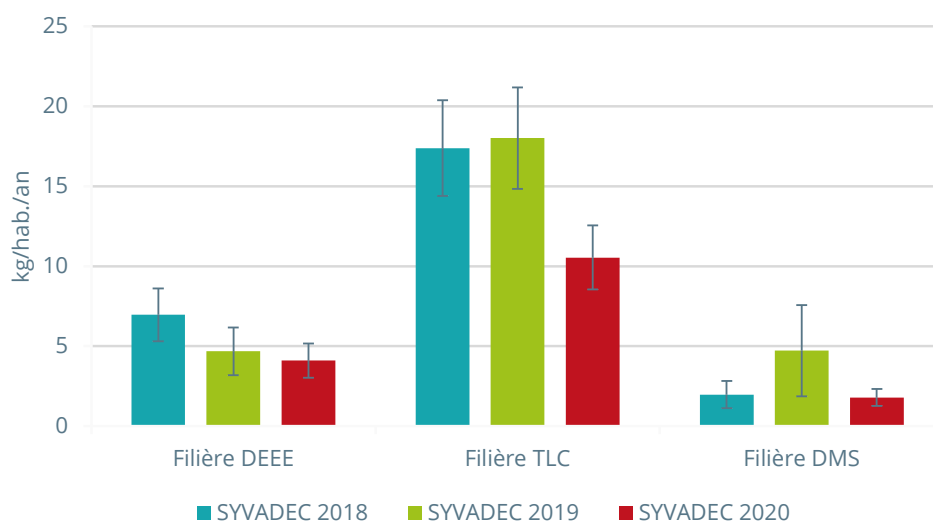


Figure 22. Évolution des quantités de déchets concernés par d'autres collectes spécifiques.

Les quantités de **DEEE**, après avoir augmenté en 2018, ont diminué en 2019 et représentent 4,1 kg/hab./an en 2020.

Les **TLC**, qui représentent une part importante des déchets faisant l'objet d'autres collectes spécifiques avec 10,6 kg/hab./an en 2020, ont fortement diminué par rapport aux années précédentes (où ils représentaient aux alentours de 17-18 kg/hab./an). Les tonnages de textiles collectés en points d'apport volontaire par le SYVADEC n'ont pas augmenté en 2020 : la diminution de la présence de textiles au sein des OMR peut donc être liée à une baisse de la consommation du fait de la crise sanitaire (fermeture des magasins...) ou au fait que les textiles aient pu être jetés lors de grands nettoyages hors période de caractérisation par exemple.

Au sein des TLC, on trouve notamment 2,6 kg/hab./an de **vêtements en bon état** et 1,0 kg/hab./an de **chaussures et maroquinerie en bon état** en 2020. Ceux-ci auraient pu faire l'objet d'**actions de prévention**, à travers la promotion de la réutilisation et du don, que ce soit entre particuliers ou à des associations et ressourceries.

Enfin, les **DMS** représentent 1,8 kg/hab./an au sein des OMR. Ils sont composés en majorité de DDS (0,5 kg/hab./an) et de médicaments non utilisés (0,5 kg/hab./an).



Figure 23. Textiles en bon état et DEEE trouvés au sein des OMR du SYVADEC.

3.2.8. Gisement résiduel

32,1 % de **déchets résiduels**, soit 126,1 kg/hab./an.

Les quantités de déchets résiduels ont peu évolué ces 3 dernières années.

La figure suivante présente la répartition des déchets résiduels présents en quantités plus importantes au sein des OMR du SYVADEC et leur évolution depuis 2018.

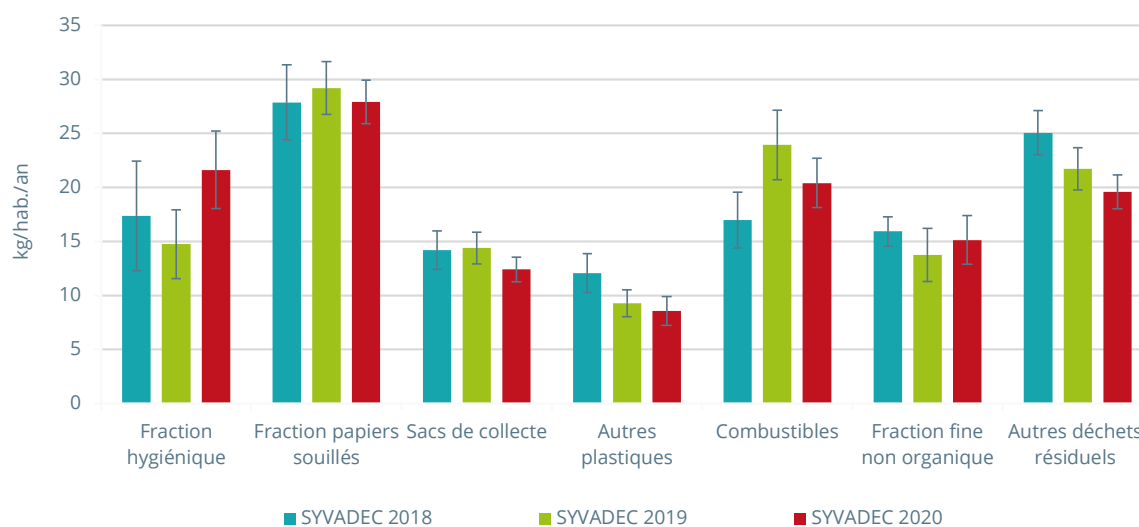


Figure 24. Déchets résiduels au sein des OMR du SYVADEC.

Les déchets majoritaires au sein du gisement résiduel sont les suivants :

- **Textiles sanitaires** : 49,7 kg/hab./an, dont :
 - 21,7 kg/hab./an de **fraction hygiénique** ;
 - 28,0 kg/hab./an de **fraction papiers souillés** ;
- **Combustibles divers** : 20,5 kg/hab./an.

Ces déchets ont bien leur place au sein des OMR, toutefois leur utilisation pourrait être restreinte par des actions de prévention, comme l'utilisation de textiles sanitaires lavables.

3.3. Compositions moyennes des OMR par EPCI

3.3.1. Echantillons et ratios de collecte des OMR par EPCI

Le nombre d'échantillons caractérisés par EPCI est rappelé dans le tableau suivant.

Tableau 15. Nombre d'échantillons caractérisés par EPCI.

EPCI	Nombre d'échantillons caractérisés par campagne	Nombre d'échantillons caractérisés en 2020
CA de Bastia (CAB)	3	6
CA du Pays Ajaccien (CAPA)	5	10
CC Centre Corse (4C)	2	4
CC du Sartenais-Valinco (CCSV)	3	6
CC du Sud Corse (CCSC)	2	4
CC de Calvi Balagne (CCCB)	2	4
CC Ile Rousse Balagne (CCIRB)	2	4

Les intervalles de confiance des résultats par EPCI sont importants, du fait du faible nombre d'échantillons caractérisés par collectivité : entre 4 et 10 échantillons par EPCI sur les 2 campagnes réalisées en 2020.

Pour une comparaison sur une base quantitative, les ratios de production 2020 moyens par EPCI (cf. Tableau ci-dessous) sont intégrés aux compositions, de manière à estimer les gisements d'évitement ou de détournement.

Tableau 16. Ratios de collecte des OMR par EPCI en 2020.

EPCI	Ratio 2020 (en kg/hab./an)
CCSC	653,6
CCSV	479,2
CCCB	396,7
CCIRB	465,5
CAPA	368,4
4C	299,8
CAB	300,6
SYVADEC	393,5

La figure suivante présente l'évolution des ratios de collecte des OMR entre 2018 et 2020 sur chaque EPCI.

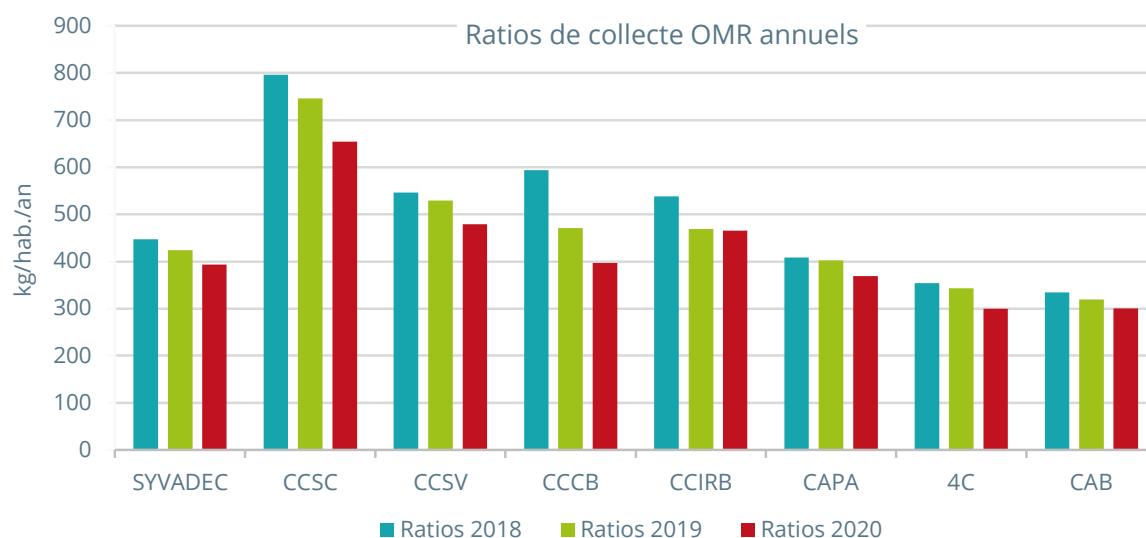


Figure 25. Évolution des ratios de collecte OMR de 2018 à 2020 par EPCI.

Le ratio de collecte moyen sur le SYVADEC est de 394 kg/hab./an en 2020. Cependant on note des **disparités importantes** entre les différents EPCI (ratios de 299 kg/hab./an sur la 4C à 654 kg/hab./an sur la CC Sud Corse), qui peuvent refléter des différences liées au tourisme, plus présent sur certaines zones du territoire et/ou des différences de pratiques des usagers, liées aux équipements et actions de communication mises en place localement.

Les ratios de collecte d'OMR des collectivités adhérentes au SYVADEC présentent une tendance à la diminution : celle-ci est particulièrement marquée sur la CCSC et sur la CCCB.

3.3.2. Répartition par gisements de prévention et de détournement

La répartition par potentiel de prévention et de détournement est réalisée selon la grille définie dans le paragraphe relatif à la méthodologie d'analyse des résultats (cf. Tableau 13). Elle est présentée sur la figure suivante. Le détail par EPCI est par ailleurs présenté en annexe du rapport.

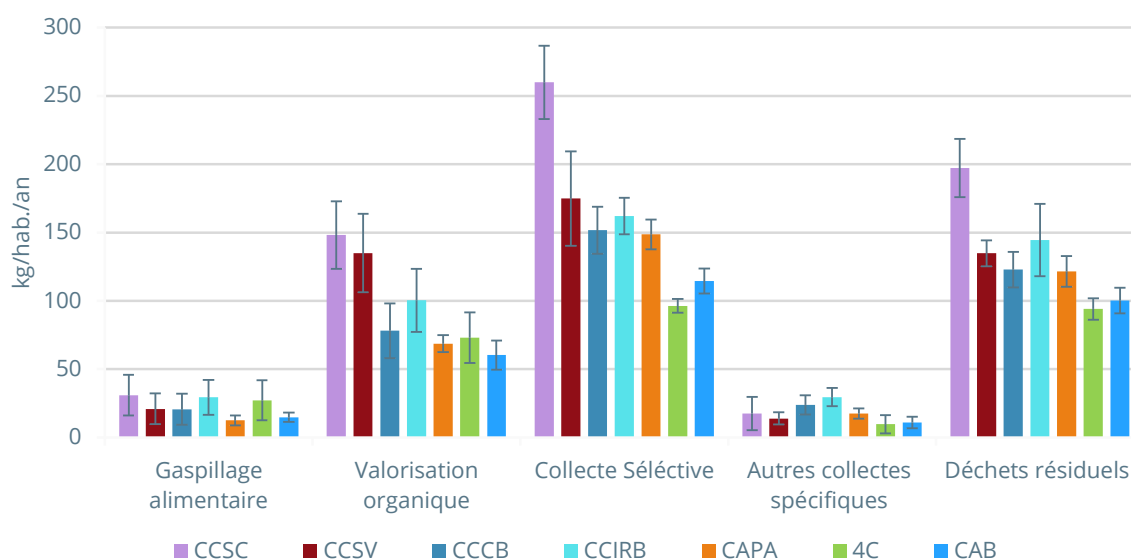


Figure 26. Répartition par gisement de prévention et de détournement, par EPCI.

Les différences entre EPCI les plus importantes sont surtout observées pour les gisements de valorisation organique, de CS et de déchets résiduels.

Gaspillage alimentaire

La part de gaspillage alimentaire au sein des OMR est relativement similaire d'une collectivité à l'autre, avec les valeurs les plus faibles observées sur la CAPA et sur la CAB.

Valorisation organique

Trois collectivités présentent des quantités de déchets pouvant faire l'objet d'une valorisation organique plus importantes que les autres :

- la **CCSC** : 148,2 kg/hab./an en 2020 avec notamment des parts importantes de déchets alimentaires non carnés et de fraction fine organique ;
- la **CCSV** : 134,9 kg/hab./an en 2020, avec une part de fraction fine organique particulièrement élevée ;
- la **CCIRB** : 100,4 kg/hab./an en 2020 avec cependant une part de déchets de jardin (19,9 kg/hab./an) moins élevée que les années précédentes.

Collecte sélective

Les OMR de la **CCSC** comportent des quantités de déchets concernés par la CS plus importantes que les autres EPCI : 260,0 kg/hab./an, contre des valeurs bien plus faibles sur la **CAB** (114,4 kg/hab./an) et sur la

CC Centre Corse (4C) (96,3 kg/hab./an). Ces quantités sont importantes pour la CCSC quel que soit le type de déchets de CS concerné (papiers, cartons bruns, emballages ménagers et emballages en verre).

Les différences sont moins nettes pour les autres collectivités, avec des intervalles de confiance qui se recoupent. On note cependant une part de papiers particulièrement faible pour la **CCIRB** et la **4C**.

Autres collectes spécifiques

Les quantités de **DEEE** sont relativement proches d'une collectivité à l'autre, un minimum de 1,6 kg/hab./an pour la **4C**.

Les quantités de **TLC** présentent des intervalles de confiance importants ne permettant de mettre en avant que peu de différences statistiquement significatives d'une collectivité à l'autre, avec cependant une valeur maximale de 19,6 kg/hab./an sur la CCIRB et une valeur minimale de 6,5 kg/hab./an sur la **4C**.

Les intervalles de confiance des **DMS** sont trop importants pour mettre en avant des différences significatives entre les collectivités adhérentes du SYVADEC, avec cependant une valeur maximale de 4,5 kg/hab./an sur la CCIRB.

Gisement résiduel

Les intervalles de confiance élevés rendent difficile la comparaison d'un EPCI à l'autre.

Les **papiers souillés** sont présents en quantités importantes sur la **CCSC** (42,0 kg/hab./an), contre moins de 35 kg/hab./an sur les autres collectivités. On note par ailleurs une part particulièrement élevée d'**autres déchets résiduels sur la CCSC** (49,9 kg/hab./an contre moins de 27 kg/hab./an sur les autres EPCI) du fait d'une part d'incombustibles particulièrement élevée (26,4 kg/hab./an) liée à leur présence importante dans l'échantillon des Plages de Porto Vecchio en BS.

3.4. Impact de la saisonnalité

Comme les années précédentes, 2 campagnes de caractérisations ont été réalisées en 2020, au cours desquelles des tournées similaires ont été caractérisées afin de permettre une comparaison entre les 2 campagnes et l'évaluation de l'impact du tourisme sur les gisements présents au sein des OMR.

- En **haute saison touristique** : juillet 2020, caractérisation de 19 échantillons d'OMR ;
- En **basse saison touristique** : décembre 2020, caractérisation de 19 échantillons d'OMR.

De manière à réaliser une comparaison sur une base quantitative, une analyse sur l'ensemble du territoire du SYVADEC est réalisée à partir des ratios de production d'OMR moyens par saison (cf. Tableau 12 : **30,2 kg/hab./mois pour la basse saison et 40,7 kg/hab./mois pour la haute saison**).

On observe une **augmentation moyenne de 35 %** de la quantité d'OMR collectées mensuellement sur le territoire du SYVADEC sur les 3 mois de la saison estivale (juillet, août, septembre) par rapport aux tonnages mensuels de la basse saison.

3.4.1. Impact du tourisme à l'échelle des collectivités

La figure suivante montre les ratios de collecte, en kg/habitant/mois, en basse saison et en période touristique (haute saison de juillet à septembre), pour chaque EPCI, ainsi que l'augmentation des ratios de collecte mensuels en haute saison par rapport à la basse saison.

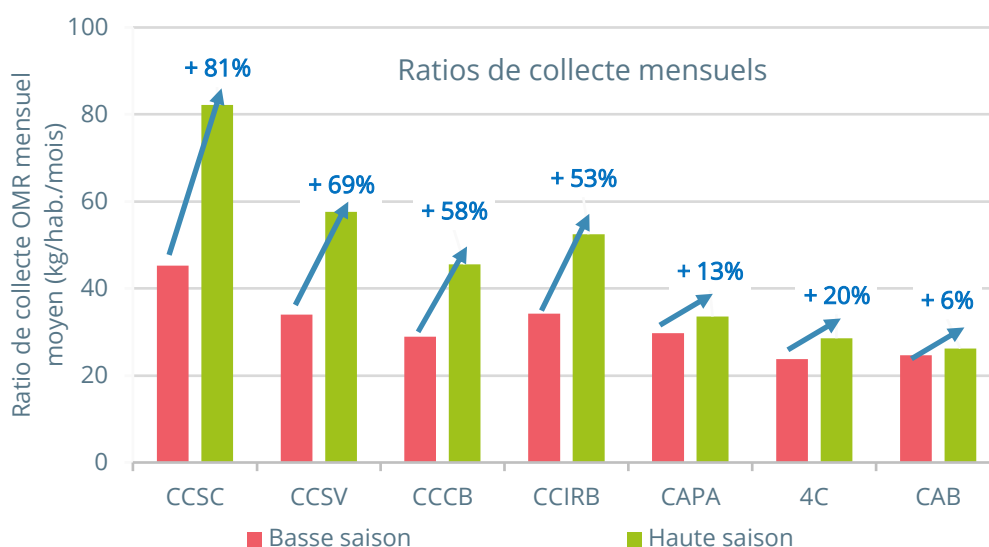


Figure 27. Ratios de collecte, en kg/hab./mois, en période touristique et non touristique, par EPCI.

Les EPCI les plus impactés par le tourisme en termes de ratios de collecte d'OMR sont aussi les EPCI qui ont les ratios de collecte annuels les plus élevés : CCSC, CCSV, CCCB et CCIRB. Sur ces collectivités, l'augmentation d'OMR collectées mensuellement est comprise entre + 53 % et + 81 %.

En revanche, l'impact du tourisme sur la CAPA, la CAB et la 4C est beaucoup plus limité (augmentation comprise entre + 6 % et + 20 %).

3.4.2. Impact du tourisme à l'échelle du SYVADEC, répartition par gisement de prévention et de détournement

La figure ci-dessous présente la répartition par gisement de prévention et de détournement, en kg/hab./mois, en saison touristique et hors saison, à l'échelle du SYVADEC. Y sont également présentés les pourcentages d'augmentation des ratios mensuels en haute saison par rapport à la basse saison.

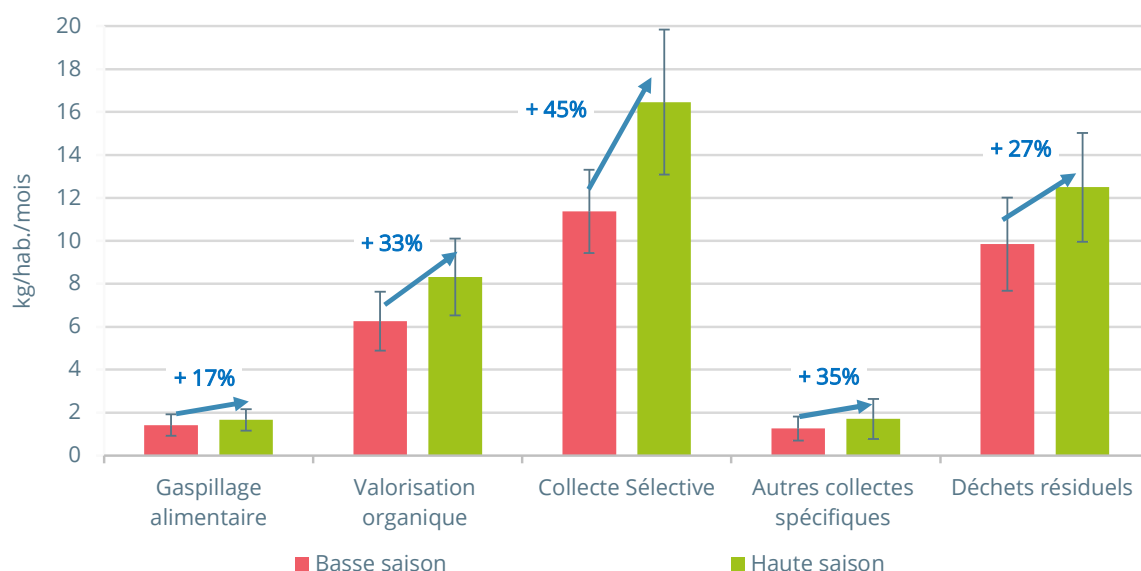


Figure 28. Gisements de prévention et de détournement, en fonction de la période, en kg/hab./mois.

Le gisement qui présente l'augmentation la plus importante entre la basse saison et la haute saison touristique est la CS (+ 45 %).

Les autres gisements présentent aussi des augmentations liées au tourisme mais les intervalles de confiance, relativement élevés, se recoupent, relativisant l'importance de ces augmentations.

Valorisation organique

Les déchets pouvant faire l'objet d'une valorisation organique augmentent de 33 % en moyenne entre la basse et la haute saison. La figure suivante montre l'impact du tourisme sur le gisement « Valorisation organique », à l'échelle du SYVADEC.

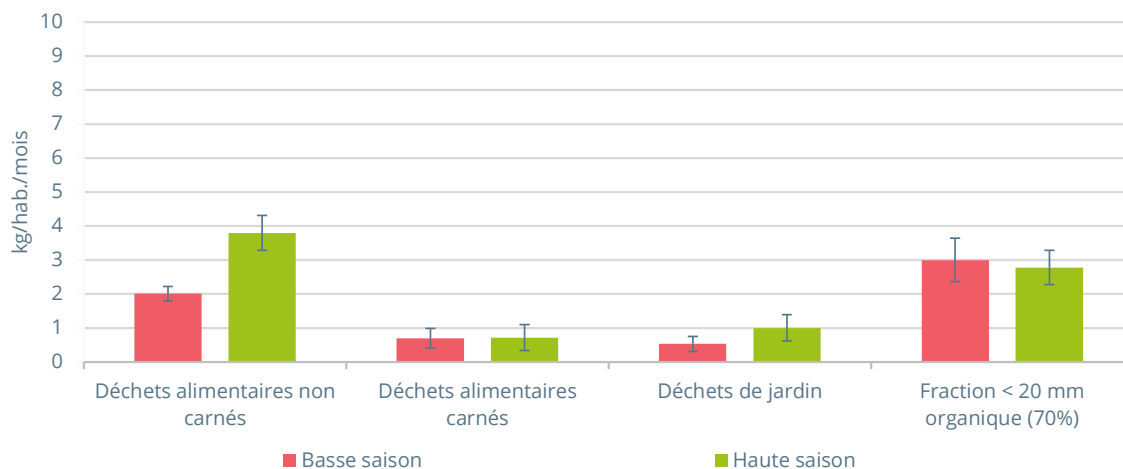


Figure 29. Impact du tourisme sur les déchets du gisement de valorisation organique.

Les **déchets alimentaires non carnés** augmentent de manière importante en saison touristique (+ 89 %). Les autres fractions sont peu impactées.

Collecte sélective

L'impact du tourisme sur le gisement de CS est illustré sur la figure suivante.

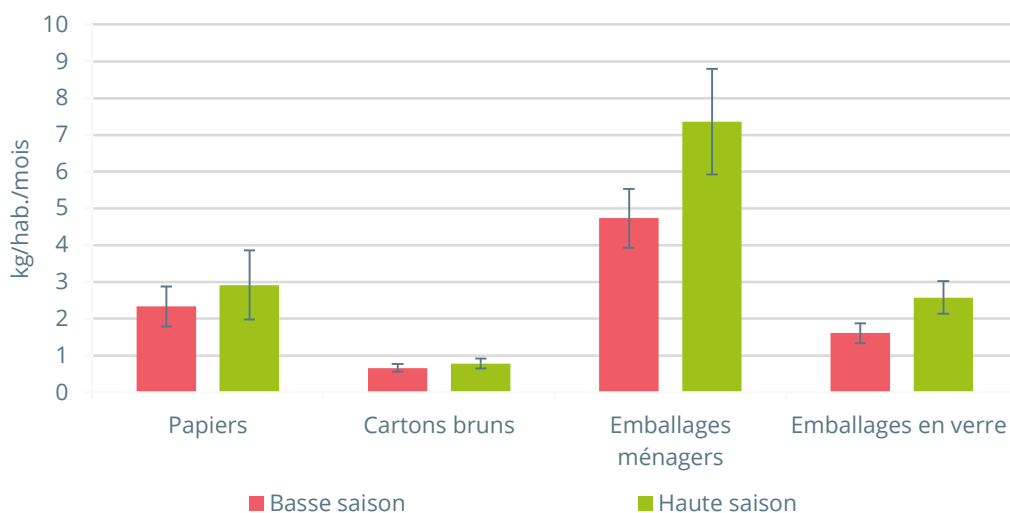


Figure 30. Impact du tourisme sur les gisements de collecte sélective.

Les quantités de papiers et de cartons bruns sont relativement stables d'une saison à l'autre. En revanche, les **déchets d'emballages ménagers** et les **emballages en verre** augmentent de manière beaucoup plus prononcée en saison touristique (+ 56 % et + 60 % d'augmentation respectivement).

Le détail des emballages ménagers est donné par la figure suivante.

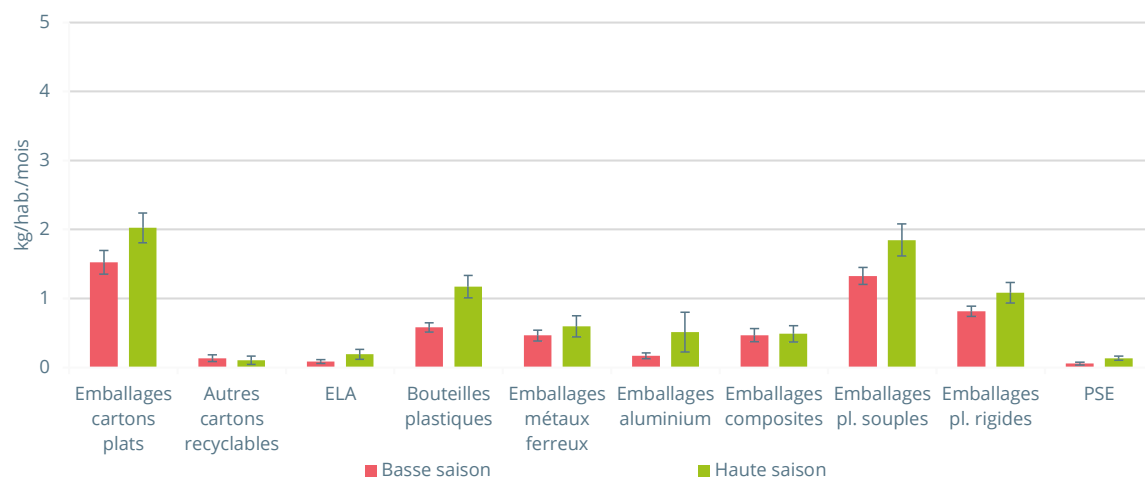


Figure 31. Impact du tourisme sur les déchets d'emballages ménagers.

Les déchets d'emballages ménagers les plus impactés par la saisonnalité sont les emballages **cartons plats** (+ 33 %), les **bouteilles plastiques** (+ 102 %), les emballages en **aluminium** (+204 %), les emballages **plastiques souples** (+ 39 %) et **rigides** (+ 33 %).

Bien que moins significativement, les autres sous-catégories de déchets semblent également légèrement impactées par le tourisme avec une augmentation de leur production en haute saison.



4. Efficacité de la collecte sélective

4.1. Efficacité des collectes sélectives à l'échelle du SYVADEC

L'objectif de ce chapitre est d'évaluer les taux d'efficacité par la collecte sélective et les gisements valorisables au sein des OMR.

Le **taux d'efficacité des collectes** (ou taux de captage) correspond à la part de déchets recyclables collectés par la CS par rapport à la quantité totale de ces déchets collectés sur le territoire (part de recyclables toujours présents au sein des OMR + part de recyclables collectés par la CS).

Pour rappel, la collecte sélective analysée dans le présent rapport ne tient pas compte des collectes de biodéchets ni les refus de tri.

Le bilan 2020 des gisements de déchets et efficacité des collectes séparées à l'échelle du SYVADEC est présenté en annexe du présent rapport.

La figure ci-dessous présente une synthèse des taux d'efficacité par la collecte sélective par famille de recyclables.

Pour les **cartons bruns**, le gisement collecté séparément contient les collectes de cartons effectuées par les collectivités (environ 70 % des tonnages) et les cartons collectés en déchèterie (environ 30 % des tonnages), mais pas les cartons bruns collectés par le biais de la collecte sélective multi-matériaux, ces derniers étant intégrés au flux de cartonnettes dans les « emballages hors verre ».

Ces valeurs restent **faibles** par rapport aux taux d'efficacité observés sur d'autres collectivités françaises (retour d'expérience interne ECOGEOS), généralement compris entre 30 et 80 % pour les déchets d'emballages ménagers et le papier, et supérieurs à 70 % pour les emballages en verre.

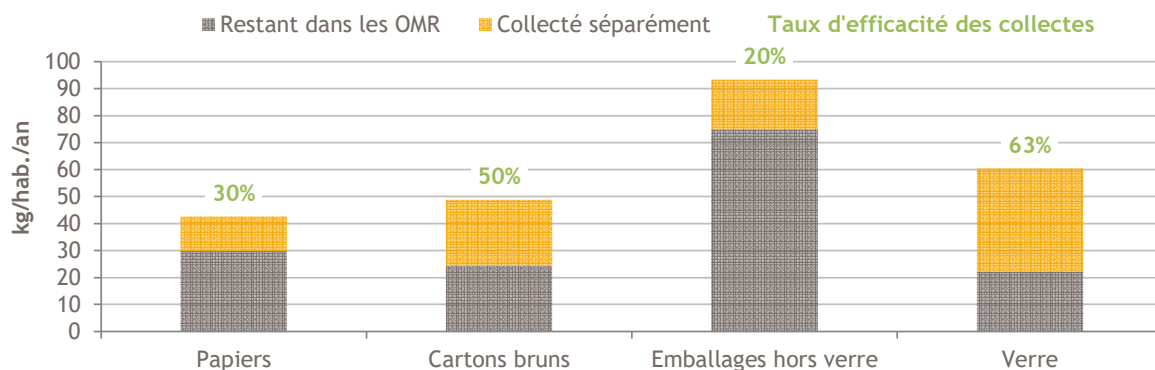


Figure 32. Efficacité des collectes séparées des déchets de CS sur le territoire du SYVADEC en 2020.

L'évolution des taux d'efficacité entre 2018 et 2020 est présentée sur la figure suivante.

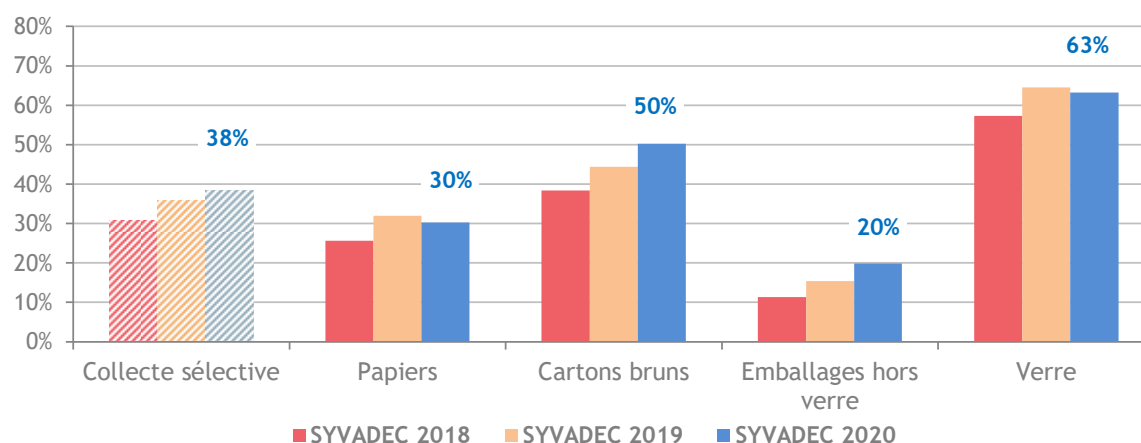


Figure 33. Évolution des taux d'efficacité par matériau de 2018 à 2020.

Les **taux d'efficacité globaux des déchets de CS** augmentent progressivement, avec notamment une forte augmentation entre 2018 et 2020 pour les cartons bruns qui peut être liée à la mise en place de collectes dédiées auprès des professionnels dans plusieurs collectivités du territoire.

Les **emballages en verre** présentent les taux d'efficacité les plus élevés : 63 % en 2020.

Un zoom sur les emballages ménagers (hors verre) est présenté ci-dessous ainsi que l'évolution des taux de collecte des différents types d'emballages entre 2018 et 2020.

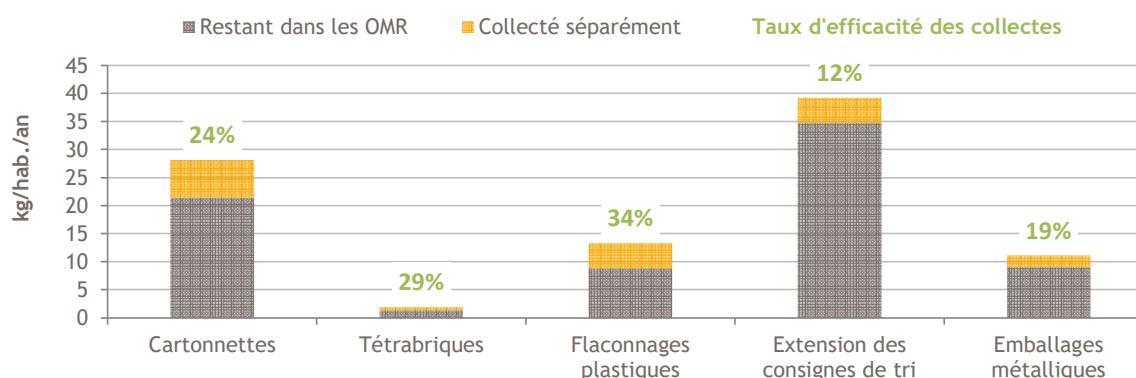


Figure 34. Efficacité des collectes séparées des emballages sur le territoire du SYVADEC en 2020.

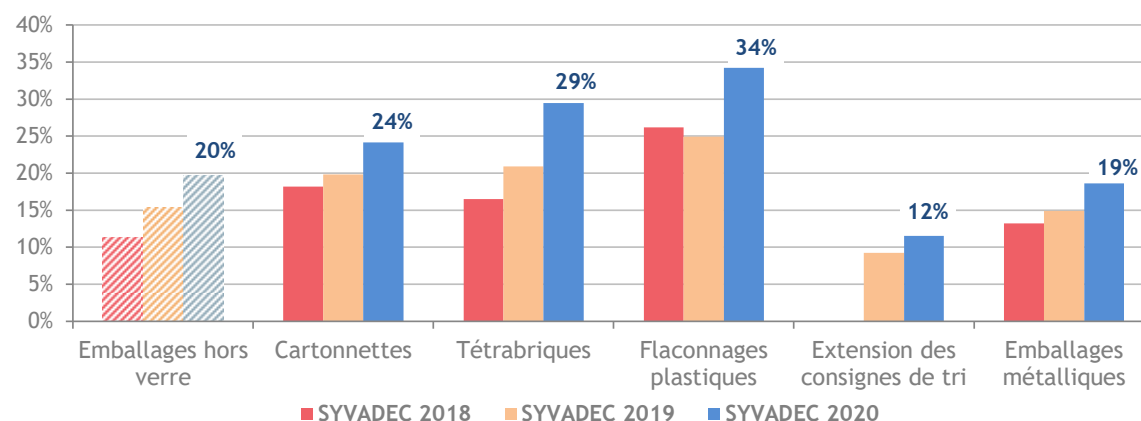


Figure 35. Évolution des taux d'efficacité par type d'emballage de 2018 à 2020.

Bien que relativement faibles, les taux de collecte des emballages (hors verre) du SYVADEC sont en progression constante.

4.2. Efficacité des collectes sélectives à l'échelle des EPCI

Le bilan 2020 des gisements de déchets et efficacité des collectes séparées (hors refus de tri) par EPCI est présenté en annexe du présent rapport.

Le tableau et la figure ci-dessous présentent une synthèse des taux d'efficacité par la collecte sélective globaux par EPCI. On observe ainsi des différences de performance entre les différentes collectivités.

La CCCB et la CCIRB présentent les taux d'efficacité les plus élevés (55 % et 47 % respectivement).

Tableau 17. Gisements et taux d'efficacité des déchets de CS par EPCI en 2020.

	Production OMR 2020 (kg/hab./an)	Part de CS restant dans les OMR (kg/hab./an)	Part captée par la CS (kg/hab./an)	Gisement de CS* (kg/hab./an)	Taux d'efficacité des collectes
CAPA	368	149	65	214	31 %
CCSV	479	175	85	260	33 %
CAB	301	114	68	182	37 %
CCSC	654	260	126	386	33 %
4C	300	96	68	164	41 %
CCCB	397	152	182	333	55 %
CCIRB	466	162	145	307	47 %
SYVADEC	394	152	94	246	38 %

* Gisement de CS = part captée par la CS + part restant dans les OMR

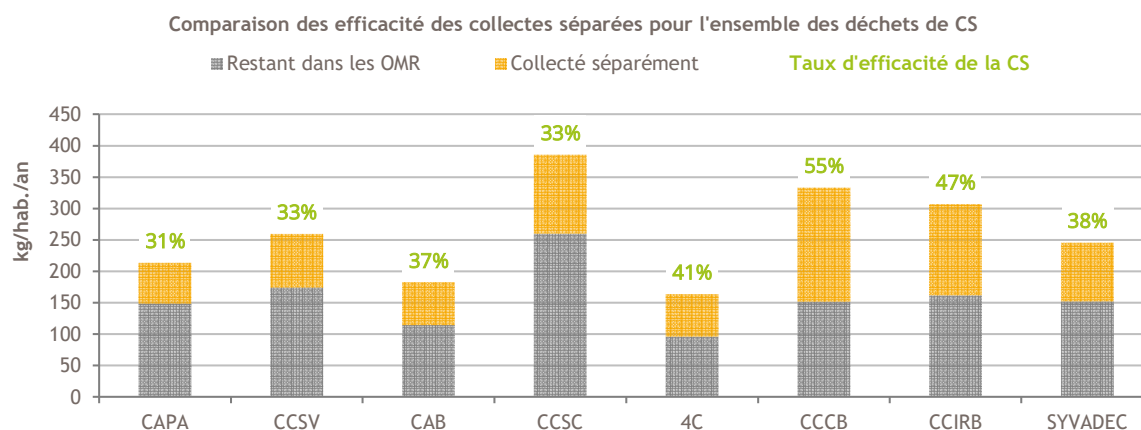


Figure 36. Taux d'efficacité des déchets de CS par EPCI en 2020.

La figure suivante présente l'évolution des taux d'efficacité des déchets de CS entre 2018 et 2020 pour chaque EPCI.

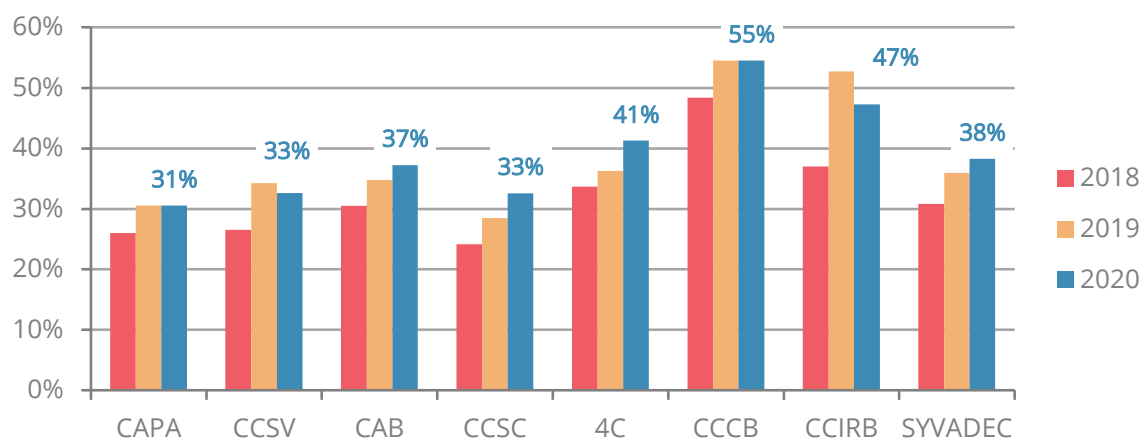


Figure 37. Evolution des taux d'efficacité des déchets de CS de 2018 à 2020, par EPCI.

On note une augmentation des taux d'efficacité entre 2018 et 2020 sur la plupart des EPCI étudiées, avec des augmentations particulièrement marquées par rapport à 2018 sur la CAB (+ 22 %), la CCSC (+ 35 %) et la 4C (+ 22 %) ainsi que sur la CCSV (+ 23 %) et la CCIRB (+ 28 %) malgré une légère diminution du taux d'efficacité pour ces 2 EPCI entre 2019 et 2020.



5. Résultats de caractérisation du TV

5.1. Méthodologie d'analyse : répartition par gisement

Pour l'analyse des résultats, les sous-catégories sont regroupées selon la destination des gisements. Sont ainsi distingués :

- les déchets correspondant à des **erreurs de tri** (déchets faisant l'objet de filières de collecte en déchèterie, déchets correspondant à d'autres collectes en place : CS, TLC, déchets dangereux, textiles...);
- les déchets correspondant aux **filières qui pourraient être envisagées** (plastiques, PSE, plâtre). Ces filières de valorisation qui existent sur d'autres territoires ne sont toutefois pas forcément extrapolables à l'ensemble du territoire corse ;
- les **déchets résiduels**, qui ont leur place au sein de la benne de TV.

Tableau 18. Sous-catégories triées réparties par gisement de détournement.

Erreurs de tri	
Végétaux	01.02 Déchets de jardin
Cartons	03.02 Cartons ondulés
DEEE	04.01 DEEE non récupérables
	04.02 Câbles électriques
Textiles	05.01 Textiles (hors ameublement)
	05.02 Textiles d'ameublement
	05.03 Autres textiles
Bois (Arinella et PoVo)	08.01 Bois traité
	08.02 Bois non traité
	08.03 Bois non transformé biomasse
Pneus (Arinella, PoVo et Viggianello)	08.05 Pneumatiques
Ferrailles	10.01 Ferreux
	10.02 Non ferreux
DMS	12.01.01 Déchets Diffus Spécifiques champs Eco-DDS
	12.01.02 DDS hors champs Eco-DDS
	12.02 Tubes fluorescents et lampes basse consommation
	12.03 Piles et accumulateurs
	12.04 Déchets d'activités de soin perforants
	12.05 Huiles minérales
	12.06 Huiles alimentaires
	12.07 Cartouches d'impression
	12.08 Extincteurs
	12.09 Cartouches de gaz
	12.10 Bouteilles de gaz

	12.11 Médicaments non utilisés 12.12 Autres déchets spéciaux
DEA	04.03 Matelas 04.04 Mobiliers tapissés 07.03 Mobiliers plastiques 08.04 Mobiliers hors plastiques et tapissés 10.04 Mobiliers métalliques 11.04 Mobiliers incombustibles
Gravats	11.02 Gravats 11.05 Autres incombustibles non classés
Collecte sélective	02.01 Livres 02.02 JRM 02.03 Papiers bureautique 02.04 Autres papiers recyclables 03.01 Cartons plats 04.05 Briques ELA 07.01.01 Bouteilles et flacons 09.01 Verre d'emballage 10.01 Emballages métalliques
Filières pouvant être envisagées	
Plastiques	07.02.01 Plastiques souples recyclables 07.01.02 Plastiques rigides
PSE	07.04.01 Polystyrène valorisable
Bois (Stiletto et Viggianello)	08.01 Bois traité 08.02 Bois non traité 08.03 Bois non transformé biomasse
Pneus (Stiletto)	08.05 Pneumatiques
Plâtre	11.01.01 Plaques Placoplatre (y compris avec PSE)
Déchets résiduels	
Déchets résiduels	01.01 Déchets alimentaires 01.03 Autres déchets putrescibles 02.05 Autres papiers non recyclables 03.03 Autres cartons 04.06 Autres composites 06.01 Textiles sanitaires 07.02.02 Plastiques souples non recyclables 07.04.02 Polystyrène non valorisable 07.05 Mousses 08.06.01 Articles de literie rembourrés 08.06.02 Autres combustibles 09.02 Autre verre 11.01.02 Autres produits contenant du plâtre 11.03 Laines minérales 13.01 Fraction < 100 mm

Remarque sur ce classement :

- les éléments fins < 100 mm, non caractérisés, sont par défaut positionnés en « déchets résiduels ».
- les filières en place correspondent aux filières effectivement en place sur la déchèterie au moment de la caractérisation : ainsi, le bois est considéré comme « Filière en place » pour 2020 sur les déchèteries de L'Arinella et de Porto-Vecchio, mais comme « Filière envisageable » pour le Stiletto et Viggianello ; de même les pneumatiques sont positionnés en « Filière envisageable » pour la déchèterie du Stiletto.
- les plastiques rigides ont été triés indépendamment de leur potentiel de valorisation. Ainsi le gisement correspond à une valeur haute et le gisement effectivement valorisable devra être reprécisé selon les filières locales pouvant être mises en place, par matériau (PE, PP...).

5.2. Composition des bennes

Compte tenu de la grande disparité des bennes de TV caractérisées, il est à noter que les résultats présentés ne reflètent pas une composition représentative, ni à l'échelle d'une déchèterie ni à l'échelle du SYVADEC, mais donnent un aperçu du contenu des bennes.

5.2.1. Répartition selon les gisements

■ Bennes en provenance de la déchèterie du Stiletto (CAPA 2018 à 2020)

La répartition de la benne de TV de la CAPA selon les gisements et son évolution depuis 2018 est présentée ci-dessous.

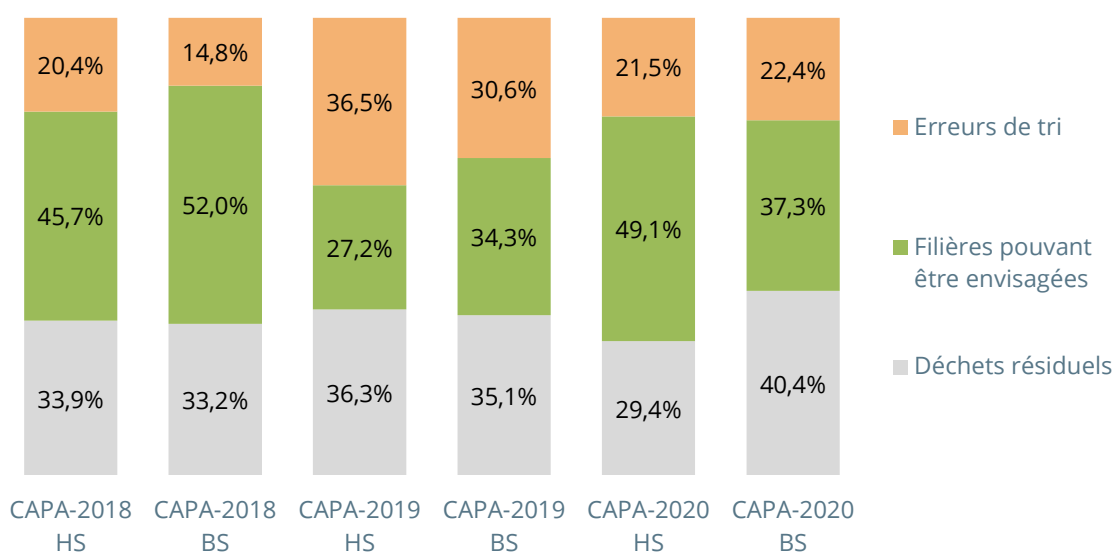


Figure 38. Contenu des bennes de TV caractérisées de la CAPA selon les gisements de détournement.

Du fait de l'hétérogénéité des résultats des bennes caractérisées entre 2018 et 2020, il est difficile de noter une évolution nette de la composition des bennes sur cette période.

● Erreurs de tri

Pour les campagnes HS et BS réalisées en 2020, les déchets au sein du TV qui auraient dû être dirigés vers d'autres filières de déchèterie existantes représentent un cinquième du poids des bennes (22 % environ). Les gisements non conformes les plus importants correspondent aux filières suivantes :

- **Gravats**, présents à hauteur de 3,8 % (HS) et 5,5 % (BS) en 2020 : on en observait jusqu'à 10 à 11 % en 2017 et 2019 (HS).
- **DEA** : présents en quantités relativement constantes depuis 2018, à l'exception de la benne caractérisée en BS 2019 (8,7 %). En 2020, les DEA représentaient 4,5 % (HS) et 2,8 % (BS) des déchets au sein du TV. Il est important de tenir compte du fait que la présence de ce type de déchets, particulièrement lourds et volumineux, ce qui peut entraîner une forte hétérogénéité d'une benne à l'autre.
- **Collecte sélective** : comme les DEA, les déchets de CS sont présents en quantités relativement faibles ces dernières années, à l'exception de la benne caractérisée en HS 2019 (9,8 %). En 2020, la part des déchets de collecte sélective se situe entre 2 et 3%.
- **Ferraille** : gisement relativement stable sur les bennes caractérisées (2 à 5 % selon les bennes entre 2018 et 2020).

● Filières pouvant être envisagées

La part de déchets qui pourraient faire l'objet de nouvelles filières, après avoir diminué entre 2018 et 2019, présente une tendance à la hausse entre 2019 et 2020 et représente 49 % en HS et 37 % en BS en 2020.

La principale filière qui pourrait être développée concerne les déchets de **bois**, qui représentent 36 % en HS et 18 % en BS (contre 20 % à 42 % les années précédentes), majoritairement constitués de bois traités. Bien que cette filière ne soit actuellement pas mise en place sur la déchèterie, les bennes de TV du Stiletto font cependant l'objet d'un sur-tri et d'une valorisation du bois.

On trouve par ailleurs environ 11,5 % de **plastiques** en 2020, majoritairement des plastiques rigides.

■ Bennes en provenance de la déchèterie de l'Arinella (CAB 2018 à 2020).

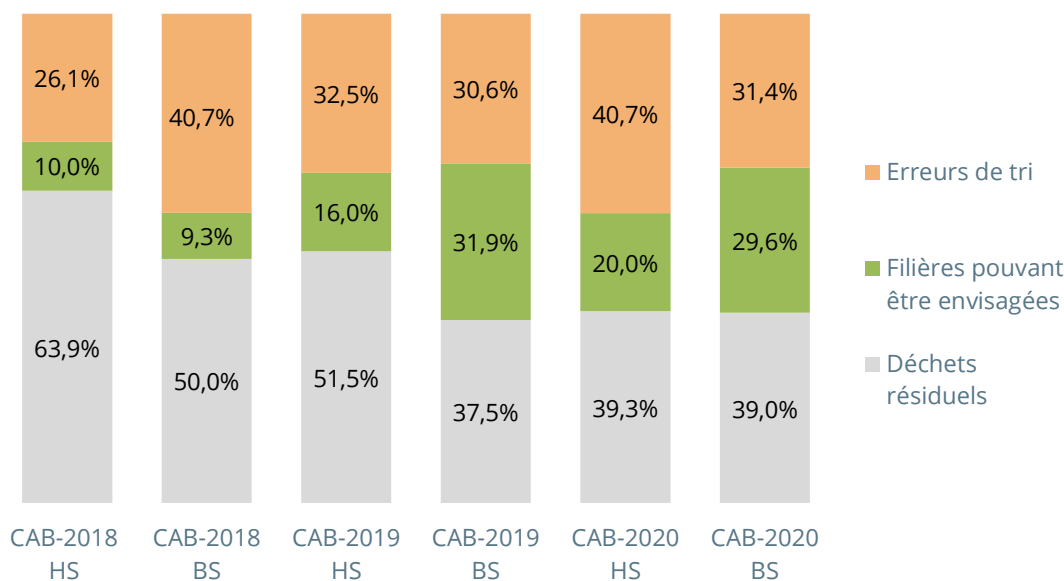


Figure 39. Contenu des bennes de la CAB caractérisées selon les gisements de détournement.

Les 2 bennes caractérisées en 2020 présentent des résultats hétérogènes concernant les erreurs de tri, qui représentent entre 31 % et 41 % des déchets contenus dans les bennes de TV caractérisées. En revanche, comme en 2019, la benne caractérisée en BS comporte une part de déchets qui pourraient faire l'objet d'une nouvelle filière plus importante qu'en haute saison (respectivement 30 % et 20 %). La part de déchets résiduels est similaire entre la basse et la haute saison en 2020 (environ 39 %).

● Erreurs de tri

Parmi les erreurs de tri, on trouve notamment :

- **Gravats** : leur présence est très hétérogène selon les bennes caractérisées ces 3 dernières années (de 3 % à 27 %). En 2020, la part des gravats a atteint 27 % en haute saison et 11 % en basse saison.
- **Bois** : la quantité de bois présente dans les bennes de la CAB caractérisées entre 2018 et 2020 est relativement stable, comprise entre 2 % et 6 %.

Les autres gisements ne représentent pas plus de 4 % des bennes caractérisées en 2020.

● Filières pouvant être envisagées

En 2020, 20 % du contenu de la benne de TV caractérisée en HS et 30 % de celle caractérisée en BS aurait pu faire l'objet de nouvelles filières. Il s'agit principalement de **plâtre** (15 % en HS et 21 % en BS) et de **plastiques** (5 % en HS, 8 % en BS). Les teneurs en plâtre sont globalement supérieures à celles observées précédemment du fait que l'intitulé de cette catégorie a été modifiée en 2020 (« 11.01.01 Plaques de Placoplatre + PSE » est devenu en 2020 « 11.01.01 Plaques Placoplatre (y compris avec PSE) »).

● Bennes en provenance de Sainte Lucie de Porto Vecchio (2018-2019) puis Porto Vecchio (2020)

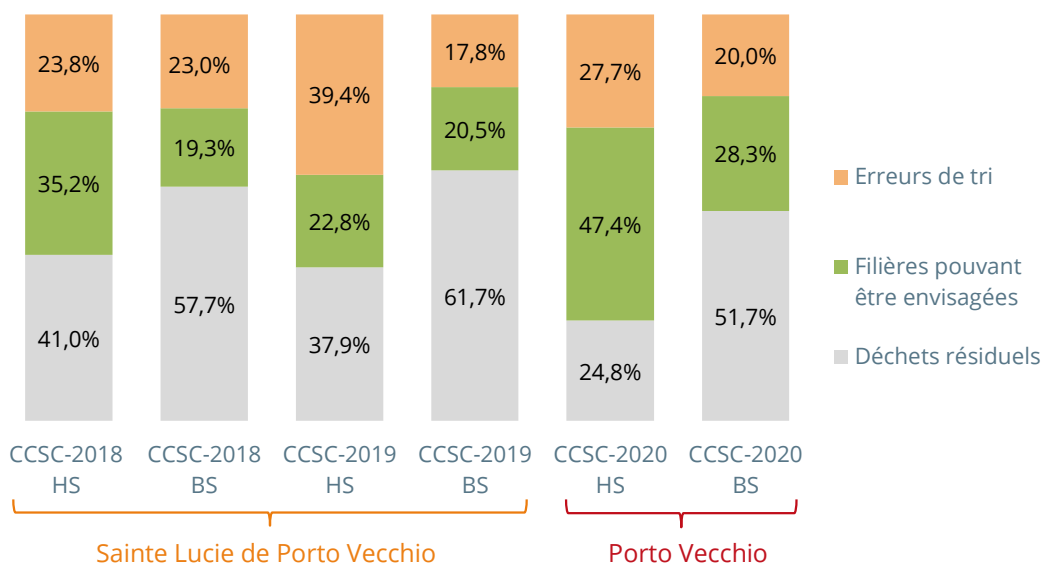


Figure 40. Contenu des bennes de la CCSC caractérisées selon les gisements de détournement.

La part de déchets faisant l'objet de filières pouvant être envisagées sont particulièrement élevées en HS 2020 sur PoVo. Il s'agit principalement de bois traité, une filière qui a été mise en place en janvier 2021.

On remarque que les taux de déchets résiduels sont plus importants sur les bennes caractérisées en **basse saison** en 2018, 2019 et 2020 que sur les bennes caractérisées en haute saison sur ces 3 années.

● Erreurs de tri

Parmi les erreurs de tri correspondant à des filières de déchèterie existantes, on observe en 2020 :

- **Cartons ondulés** : une légère augmentation de la part des cartons est observée en 2020 par rapport aux années précédentes, avec 5,5 % (HS) et 3,9 % (BS) contre moins de 3 % auparavant.
- **Ferraille** : des résultats similaires sont observés sur SLPV en 2019 et sur PV en 2020, avec environ 5 % de ferrailles en haute saison et 3 % en basse saison.

Les autres gisements ne représentent pas plus de 4 % des bennes caractérisées en 2020.

● Filières pouvant être envisagées

Les **plastiques** sont les déchets correspondant aux autres filières envisageables les plus représentés sur cette déchèterie, oscillant entre 5 % (HS 2020) et 18 % (BS 2020).

En 2020, seules les palettes étaient collectées sur la déchèterie de PV : les autres **déchets de bois** représentaient ainsi 41,4 % de la benne HS et 7,9 % de la benne BS. Ces déchets devraient cependant sortir de la benne de TV en 2021 avec la modification des consignes de tri sur la déchèterie.

Les autres gisements ne représentent pas plus de 2 % des bennes caractérisées en 2020.

● Bennes en provenance de Viggianello (CCSV 2019 à 2020)

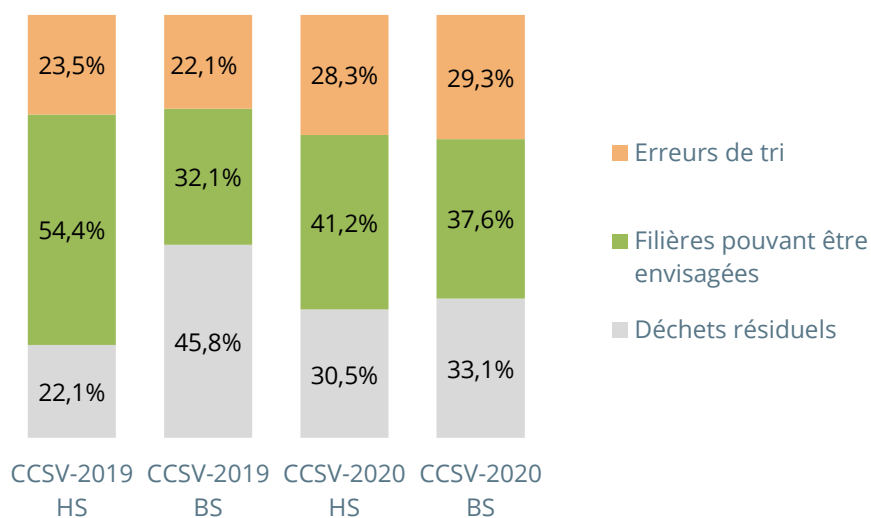


Figure 41. Contenu des bennes de la CCSV caractérisées selon les gisements de détournement.

Les bennes de la CCSV ont été caractérisées à partir de 2019. On remarque que les parts d'erreurs de tri sont relativement similaires entre haute et basse saison pour les 2 années. Pour 2020, la part de chacun des gisements est similaire entre haute et basse saison.

● Erreurs de tri

Parmi les erreurs de tri correspondant à des filières de déchèterie existantes, on observe en 2020 :

- **Collecte sélective** : en haute saison 2020, les déchets de collecte sélective présents dans la benne TV représentaient près de 13 %, dont 6 % de livres et 5 % de papiers bureautiques. Cette benne fait figure d'exception par rapport aux autres bennes caractérisées en 2019 et en basse saison 2020 sur cette déchèterie.
- **Gravats** : la part des gravats reste élevée en 2020, avec 5 % (uniquement des « Autres incombustibles non classés ») en haute saison et 12 % (dont 9 % de « gravats ») en basse saison.
- **DEA** : alors qu'ils représentaient moins de 6 % en 2019, on a observé en 2020 un taux de déchets d'ameublement de 10,5 % en BS (dont 9 % de « Mobiliers hors plastiques et tapissés »).

Les autres gisements d'erreurs de tri ne représentent pas plus de 5 % des bennes caractérisées en 2020.

● Filières pouvant être envisagées

Les déchets correspondants aux autres filières envisageables constituent un gisement important sur cette déchèterie, représentant 41 % pour la benne caractérisée en haute saison et 38 % pour la benne caractérisée en basse saison. Ceci est notamment dû à l'absence de filières bois sur cette déchèterie. Les principaux déchets de ce gisement sont :

- Les déchets de **bois** qui représentent 27 % de la benne BS et 20 % de la benne HS. Ces déchets sont principalement composés de bois traité (21 % en BS et 13 % en HS).
- Les **plaques de placoplâtre (y compris avec PSE)** qui représentent 15 % de la benne HS et 7 % de la benne BS.
- Les **plastiques**, qui représentent 5,6 % de la benne caractérisée en HS 2020, principalement composés de plastiques rigides.

5.2.2. Composition moyenne des bennes du SYVADEC

La composition des bennes caractérisées pour chacune des déchèteries en 2020 est présentée par la figure suivante.

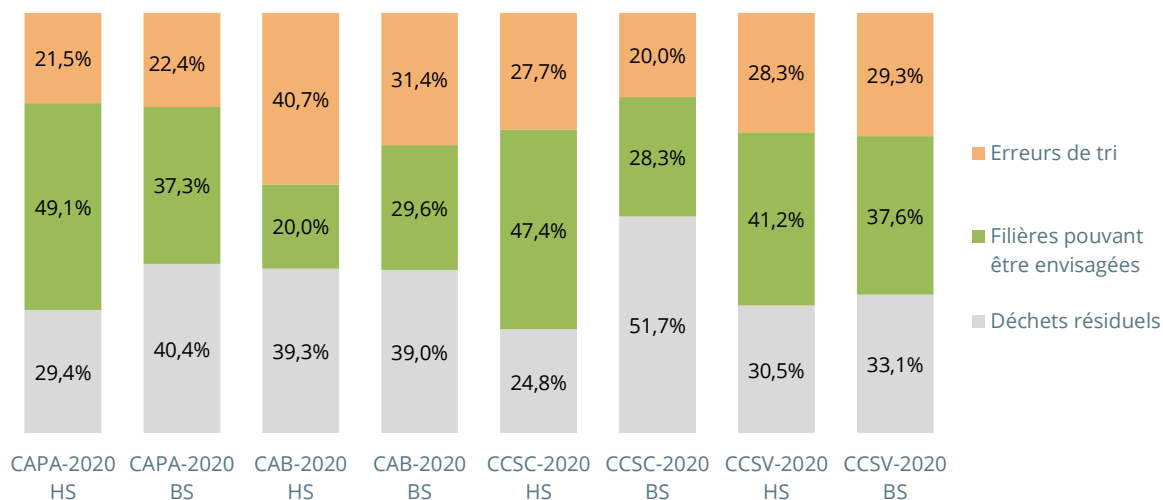


Figure 42. Contenu des bennes du SYVADEC caractérisées en 2020, par gisement de détournement.

La composition des bennes de TV est relativement proche (entre 22 et 31 %) en ce qui concerne les **erreurs de tri** les différentes bennes caractérisées, à l'exception de celle de la CAB en HS qui comporte 41 % d'erreurs de tri (dont 27 % de gravats).

La part des déchets concernés par des **filières envisageables** est majoritairement comprise entre 20 % et 41 % pour la plupart des bennes, excepté pour la benne HS de la CAPA (49 %) et la benne HS de la CCSC (47 %). Les valeurs élevées sur les bennes de la CCSV, de la CCSC HS et de la CAPA proviennent principalement de l'absence d'une filière bois sur ces déchèteries (benne Palettes uniquement sur la CCSC en 2020).

La composition moyenne pondérée à l'échelle du SYVADEC en 2020 est présentée par la figure ci-dessous. Elle a été calculée par pondération des résultats des 8 bennes caractérisées en 2020 en fonction des tonnages de TV collectés en 2020 sur les 4 déchèteries.

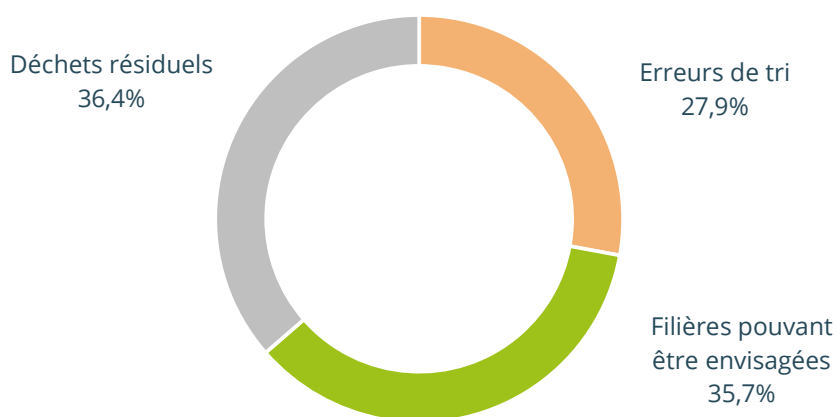


Figure 43. Composition moyenne des bennes du SYVADEC caractérisées selon les gisements de détournement.

En 2020 à l'échelle du SYVADEC, **27,9 % du contenu des bennes de déchèterie sont des erreurs de tri** qui pourraient être redirigées vers les bonnes filières, **35,7 % des déchets sont concernés par des filières envisageables** sur les déchèteries et **36,4 % sont des déchets résiduels**.

Parmi les **erreurs de tri**, on note en particulier **9,4 % de gravats**.

Parmi les déchets **pouvant faire l'objet de nouvelles filières**, on trouve notamment le **bois** (17,3 %) pour lequel il n'existe pas de filière sur les déchèteries de la CAPA, de la CCSC (palettes uniquement) et de la CCSV ainsi que le **placoplâtre** (9,0 %) et les **plastiques** (8,9 %), ces 2 filières n'étant collectées sur aucune des 4 déchèteries.



6. Synthèse

6.1. Composition des OMR

6.1.1. A l'échelle du SYVADEC

La composition moyenne, en gisements de prévention et de détournement, des OMR collectées sur le territoire du SYVADEC en 2020 est présentée ci-dessous.

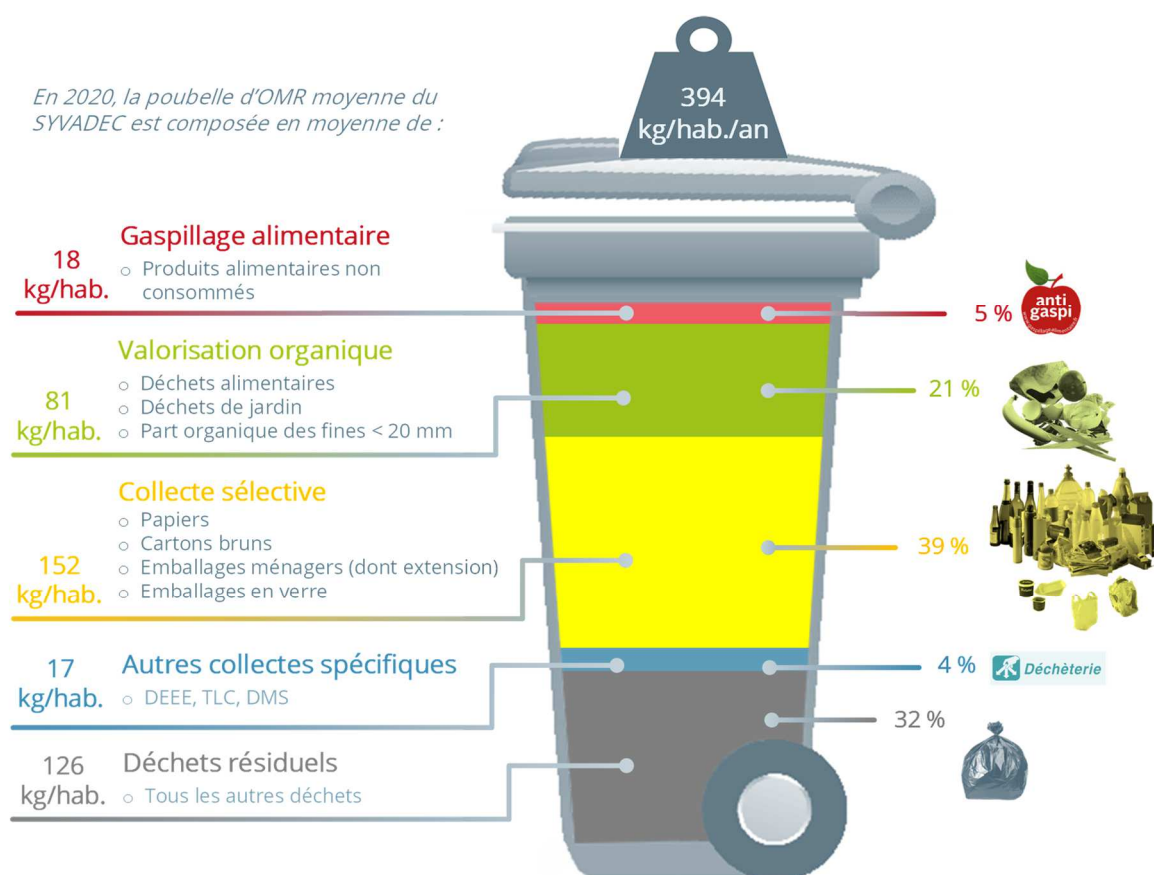


Figure 44. Répartition par gisement de détournement sur le territoire du SYVADEC en 2020.

Le tableau et la figure ci-après reprennent la composition moyenne des OMR du SYVADEC, en pourcentages et en kg/hab./an, ces trois dernières années.

Tableau 19. Composition des OMR du SYVADEC par gisement de détournement, de 2018 à 2020.

	SYVADEC 2018 (%)	SYVADEC 2019 (%)	SYVADEC 2020 (%)	SYVADEC 2018 (kg/hab./an)	SYVADEC 2019 (kg/hab./an)	SYVADEC 2020 (kg/hab./an)
Gaspillage alimentaire	4,4 %	5,0 %	4,5 %	19,6	21,4	17,8
Valorisation organique	22,3 %	19,2 %	20,6 %	99,8	81,5	81,2
Collecte sélective	38,4 %	39,3 %	38,6 %	171,8	166,7	151,8
Autres collectes spécifiques	5,9 %	6,5 %	4,2 %	26,3	27,4	16,5
Déchets résiduels	29,0 %	29,9 %	32,1 %	129,4	127,0	126,1
Total	100%	100%	100%	446,9	424,0	393,5

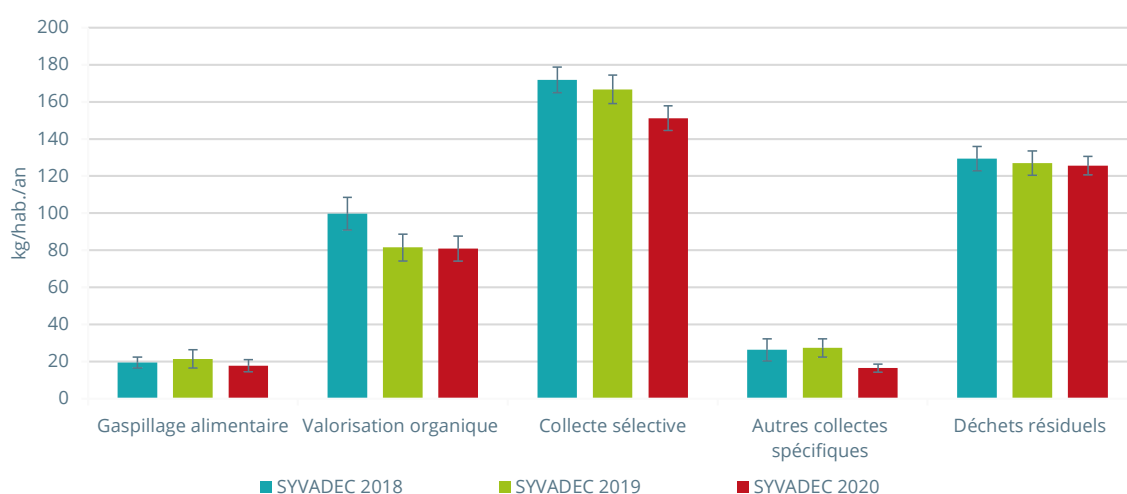


Figure 45. Évolution des gisements de prévention et détournement de 2018 à 2020, en kg/hab./an.



Principaux enseignements

- En 2020, **394 kg/hab./an d'OMR** (ratio calculé à partir de la population municipale) **ont été collectées en moyenne sur le territoire du SYVADEC**. Ce ratio a **progressivement diminué** ces dernières années et a notamment **diminué de 7 % par rapport à 2019**. Une part de cette diminution peut être liée à l'impact de la crise sanitaire sur la production de déchets (baisse du tourisme, baisse de l'activité économique, baisse de la consommation).
- Les déchets pouvant faire l'objet d'une **valorisation organique**, les déchets de **collecte sélective** et les déchets faisant l'objet d'autres **collectes spécifiques** ont diminué par rapport à 2018.
- Les quantités de **déchets résiduels** et de **gaspillage alimentaire** au sein des OMR ont **peu évolué** ces 3 dernières années.
- **Plus des deux tiers des OMR pourraient théoriquement être évités ou détournés pour valorisation.**

6.1.2. Impact de la saisonnalité

La fréquentation touristique impacte fortement les quantités et la composition des OMR produites en Corse.

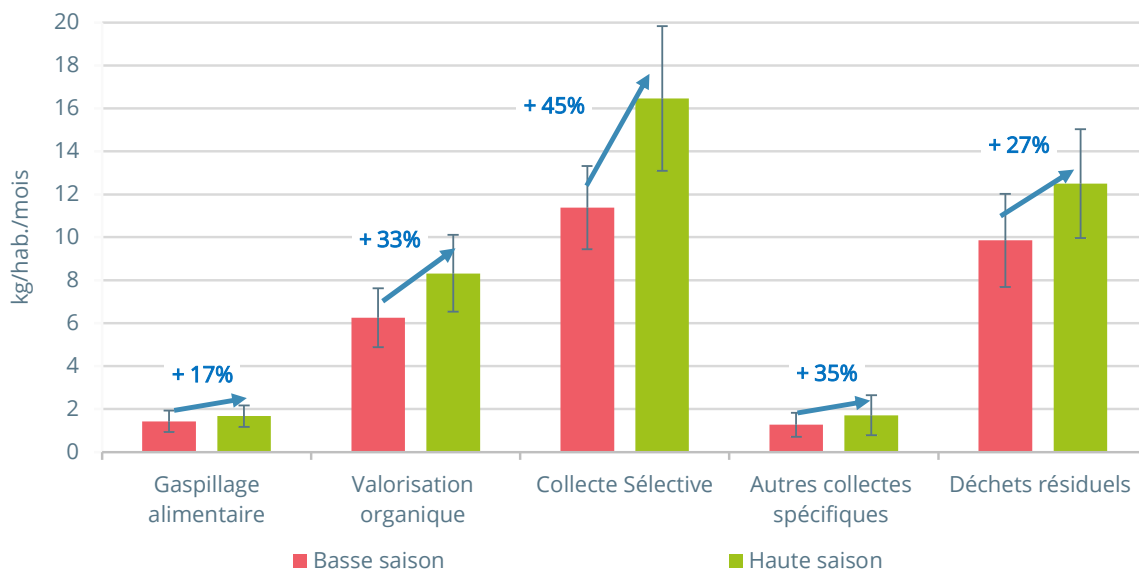


Figure 46. Gisements de prévention et de détournement, en fonction de la période, en kg/hab./mois.

Le gisement qui présente l'augmentation la plus importante entre la basse saison et la haute saison touristique est la **CS** (+ 45 %).

Les autres gisements présentent aussi des augmentations liées au tourisme mais les intervalles de confiance, relativement élevés, se recoupent, relativisant l'importance de ces augmentations.

6.2. Efficacité des collectes sélectives à l'échelle du SYVADEC

Le **taux d'efficacité des collectes** correspond à la part de déchets recyclables collectés par la CS par rapport à la quantité totale de ces déchets collectés sur le territoire (part de recyclables toujours présents au sein des OMR + part de recyclables collectés par la CS).

Pour les **cartons bruns**, le gisement collecté séparément contient les collectes de cartons et les cartons collectés en déchèterie, mais pas les cartons bruns collectés par le biais de la collecte sélective multi-matériaux, ces derniers étant intégrés au flux de cartonnettes dans les « emballages hors verre ».

Tableau 20. Taux d'efficacité moyens des déchets de CS du SYVADEC en 2020.

	Restant dans les OMR (kg/hab./an)	Collecté séparément (kg/hab./an)	Taux d'efficacité des collectes (%)
Collecte sélective	151,8	94,2	38 %
Papiers	29,9	12,9	30 %
Cartons bruns	24,4	24,6	50 %
Emballages hors verre	75,2	18,5	20 %
Verre	22,3	38,2	63 %

L'évolution entre 2018 et 2020 de l'efficacité de la collecte sélective des papiers, cartons bruns, emballages hors verre et emballages en verre est présentée sur la figure ci-dessous.

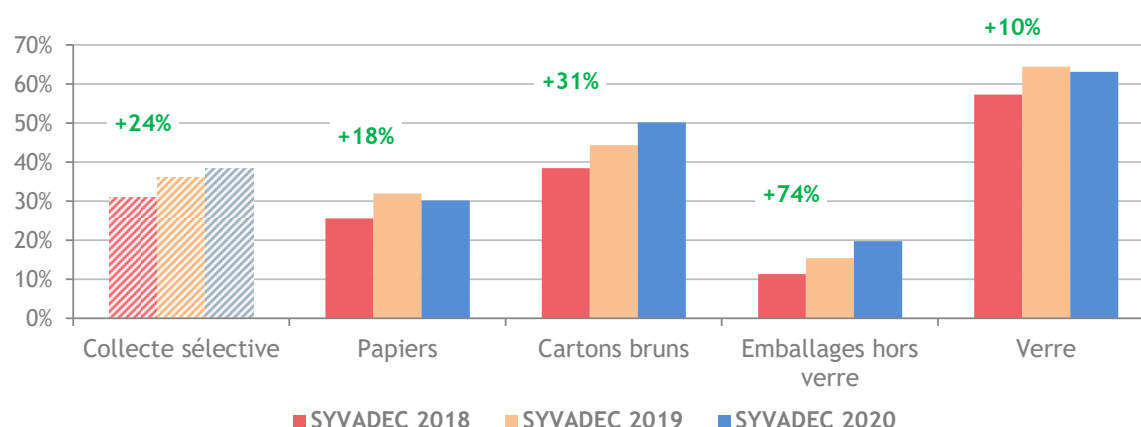


Figure 47. Evolution des taux d'efficacité des déchets de CS du SYVEDAC entre 2018 et 2020.

Tableau 21. Evolution des taux d'efficacité moyens des déchets de CS du SYVADEC de 2018 à 2020.

	Taux d'efficacité 2018	Taux d'efficacité 2019	Taux d'efficacité 2020
Collecte sélective	31%	36%	38 %
Papiers	26%	32%	30 %
Cartons bruns	38%	44%	50 %
Emballages hors verre	11%	15%	20 %
Verre	57%	64%	63 %



Principaux enseignements :

- L'efficacité de **la collecte sélective** (taux calculés en incluant les déchets faisant l'objet de l'extension des consignes de tri) reste faible par rapport aux données nationales de référence, mais sont cependant **en progression** : l'efficacité moyenne sur le SYVADEC est passée de 31 % en 2018 à 38 % en 2020.
- Les plus fortes hausses sont observées pour les cartons bruns et pour les emballages ménagers hors verre, traduisant ainsi le résultat des actions mises en place par les intercommunalités.

6.3. Composition du TV de déchèterie

La répartition selon les potentiels de détournement est présentée ci-après pour les différentes bennes caractérisées. On note toutefois une disparité importante, à la fois temporelle et entre les déchèteries.

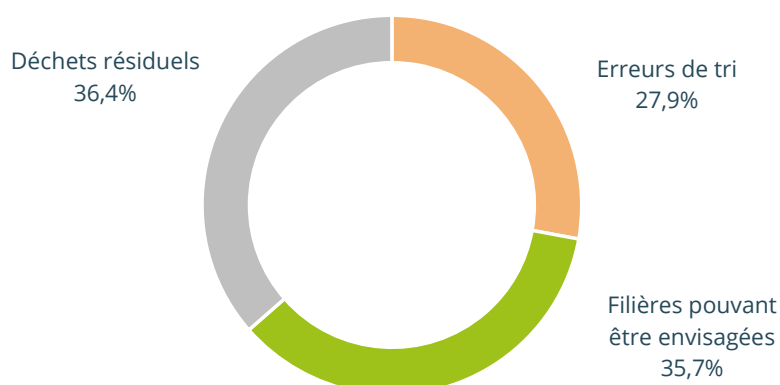


Figure 48. Composition moyenne des bennes du SYVADEC caractérisées selon les gisements de détournement.

En 2020 à l'échelle du SYVADEC, **27,9 % du contenu des bennes de déchèterie sont des erreurs de tri** qui pourraient être redirigées vers les bonnes filières, 35,7 % des déchets sont concernés par des filières envisageables sur les déchèteries et 36,4 % sont des déchets résiduels.

Parmi les **erreurs de tri**, on note en particulier **9,4 % de gravats**.

Parmi les déchets **pouvant faire l'objet de nouvelles filières**, on trouve notamment le **bois** (17,3 %) pour lequel il n'existe pas de filière sur les déchèteries de la CAPA, de la CCSC (palettes uniquement en 2020) et de la CCSV ainsi que le **placoplâtre** (9,0 %) et les **plastiques** (8,9 %), ces 2 filières n'étant collectées sur aucune des 4 déchèteries.



7. Annexes

Les annexes sont présentées dans les fichiers Excel fournis avec le rapport de mission :

- Fichier « SYVADEC_Résultats_OMR_2020-R1.xlsx »
- Fichier « SYVADEC_Résultats_TV_2020-R2.xlsx »